



le monde
Libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N°709 JEUDI 26 MAI 1988 10,00 F

**IMMIGRÉS
 PARTIR, SUBIR
 OU
 S'ORGANISER**

**MAI 68**

L'autogestion dans
 les entreprises :
 ton patron
 a besoin de toi,
 tu n'as pas
 besoin de lui.
 PAGES 6 ET 7

REFRACTAIRE

Bruno Guilloché,
 insoumis,
 condamné
 à un an de prison
 ferme pour
délit d'opinion.
 PAGE 5

ESPAGNE

Torturé, menacé,
 extradé,
 emprisonné,
 Mario Ines Torres :
 un militant
 au prise avec
 l'Europe
 des polices.
 PAGE 9

BANDE F.M.

Radio-Libertaire
 en procès,
 le 31 mai
 pour
 surpuissance !
 PAGE 5

éditions

• POSTER

Le groupe Emma-Goldman a réédité le poster : « Vivement demain », de format 45 x 64, sur papier glacé. Prix : 10 F l'unité (plus 7 F de frais de port, avec envoi sous tube ; 80 F les dix, port compris). Les commandes sont à adresser à : Groupe Emma-Goldman, 7, Rue du Muguet, 33000 Bordeaux (chèque sans ordre).



éditions

• « BROCHURE »

Une brochure « Sur le logement » vient de paraître. Celle-ci s'inscrit dans une série de publications du groupe Flores-Magón sur le thème du logement : « Les locataires et la loi Méhaegne » (épuisée) ; « Rénovation et réhabilitation » ; « Les libertaires et le logement » (à paraître). « Rénovation et réhabilitation » est une réflexion argumentée sur un aspect de la politique du logement dans les grandes villes.



éditions

• AFFICHES

Elle est disponible à la librairie du Monde libertaire au prix de 5 F l'unité ; de 1,20 F à partir de 10 exemplaires ; et de 1 F à partir de 50 exemplaires.



Cours sur l'anarchisme

La commission propagande lance une nouvelle série de cours de formation, les mardis à 20 h 30 au 10, rue Robert-Planquette, Paris 18^e (métro Abbesses).

- Le 31 mai : « Les anarchistes dans les mouvements révolutionnaires ». L'anarchisme à l'épreuve de l'histoire.
- Le 7 juin : « Comment lutter et comment s'organiser aujourd'hui ? »

Permanence du secrétariat aux relations intérieures :

le samedi, de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amelot, 75011 Paris (M^o République)
Tél : (16.1) 48.05.34.08

• « CONTRE VENTS ET MARÉES »

« Contre vents et marées », journal d'humeur anarchiste de Bourgoin-Jallieu, Grenoble, Chambéry est sorti. Numéro spécial de 12 pages, il est possible de se le procurer en écrivant à « Contre courants », La Ladière, Saint-Alban-de-Roche, 38300 Bourgoin-Jallieu (le prix est de 5 F le numéro et de 50 F l'abonnement pour un an).



• ÉDITIONS

Le Centre culturel libertaire de Lille vient de publier un condensé de la bande dessinée consacrée à Benoît Broutchoux et réalisée en 1980 par Phil et Lallens. Ce condensé d'une quarantaine de pages est disponible au C.C.L., 1-2, rue Denis-du-Péage, 59800 Lille (20 F + 12 F de port). D'autre part, le premier numéro de « Pistes » (dossiers thématiques réalisés par le groupe Benoît-Broutchoux) rassemble une vingtaine d'articles consacrés à l'éducation (pédagogies libertaires, luttes anti-hiérarchiques, échec scolaire...). Il est disponible au C.C.L. (25 F + 15 F de port). Enfin, deux autocollants ont été tirés. Le premier porte sur le C.C.L. (« Au service de l'alternative... Le Centre culturel libertaire de Lille ! ») et le second sur le groupe Benoît-Broutchoux de la Fédération anarchiste. Ces autocollants, tous deux illustrés, sont disponibles au C.C.L.

sommaire

PAGE 2 : Informations des groupes de la Fédération anarchiste — PAGE 3, Société : L'immigration et l'organisation, Editorial — PAGE 4, Lutttes : Les rapports de la C.G.T. et du P.C.F., La S.N.E.C.M.A., La C.G.T. licence, Manutentionnaires à la R.A.T.P. et à la S.N.C.F., En bref — PAGE 5, Répression : Radio-Libertaire en procès, Bruno Guilloré, Nom de Dieu — PAGES 6 ET 7, Dossier : Révolte de la jeunesse et révolte ouvrière en Mai 68 — PAGE 8, Propagande : Encore un sondage exclusif ! — PAGE 9, Informations internationales : Etats-Unis, Pays-Bas, Mario Ines Torres, R.F.A. — PAGE 10, Histoire : Les Enragés — PAGE 11, Expressions : L'art pour Radio-Libertaire, Programmes de Radio-Libertaire, Notes de lecture — PAGE 12, Société : Mal-logés, Prison, Nouvelles du front.

communiqués

• BRIANÇON

La liaison F.A. de Briançon organise une conférence-débat sur le thème : « Qu'est-ce que l'anarchie ? », le samedi 4 juin 1988 au Centre culturel et de congrès, salle des associations, avenue de la République ; avec la participation de Gaétano.

• NANTES

Le groupe de Nantes organise une émission de radio de 11 h 30 à 12 h 30 sur Radio Alternantes (97.5 MHz) tous les samedis matin.

• CHAMBÉRY

La liaison de la Fédération anarchiste de Chambéry propose à tous les lecteurs du « Monde libertaire » en Savoie de prendre contact avec elle par l'intermédiaire du secrétariat aux Relations intérieures.

• LILLE

La « Voix sans maître », émission du groupe Benoît-Broutchoux (tous les vendredis de 21 à 23 heures sur Radio-Campus), sera consacrée à Mai 68 (interviews, témoignages et analyses de J. Lesage de la Haye, M. Joyeux, J.-P. Duteuil, etc.) le 28 mai prochain.

• SAINT-NAZAIRE

Le groupe de Saint-Nazaire se réunira le vendredi 27 mai à partir de 20 h 30 au bar « le Guérandais », 40, rue Albert-de-Mun (près de la place des Martyrs), afin de définir les axes d'interventions pour la période de la rentrée de septembre. Les proches de la Fédération anarchiste y sont cordialement invités.

• TEE-SHIRTS

Le groupe de la Fédération anarchiste de Bourgoin diffuse les deux tee-shirts suivants : « Destroy » et « Car de police », taille uniquement large, au prix de 65 F port compris. Il est possible de se les procurer en écrivant à : « Contre-Courants », La Ladière, Saint-Alban-de-Roche, 38300 Bourgoin-Jallieu.

• « ALTERNATIVE LIBERTAIRE »

« Alternative libertaire » n° 15, journal local édité par le groupe d'Angers de la Fédération anarchiste est paru. On peut se le procurer contre 4,40 F en timbres, ou s'abonner (30 F les 4 numéros) à l'adresse suivante : Groupe F.A., 8, rue Buffon, 49000 Angers (chèque à l'ordre de A.D.E.I.R.).

• CHERBOURG

Le groupe de la Fédération anarchiste de Cherbourg renoue avec la tradition de ses ancêtres et a décidé de rediffuser la revue « Pépins noirs ». Il est possible de se la procurer auprès du groupe.

• « LA TORCHE »

Le numéro 10 du journal « La Torche », édité en collaboration avec le groupe de la Fédération anarchiste de Moulins (Allier), vient de paraître. Il est disponible au prix de 7 F, à la librairie du Monde libertaire ou en écrivant à : A.C.L., B.P. 49, 03402 Yzeure cedex. Au sommaire : élections, militarisme, société, cléricalisme, une nouvelle et des informations diverses... Les personnes désirant recevoir un spécimen gratuit à l'occasion de la prochaine parution peuvent se faire connaître. Le groupe de Moulins de la Fédération anarchiste invite par ailleurs les lecteurs du « Monde libertaire » dans l'Allier ou les départements voisins à entrer en contact avec lui, si ce n'est déjà fait.

• « IDÉES NOIRES »

Le groupe Emma-Goldman vient d'éditer le n° 2 de sa revue « Idées noires ». Il est possible de se la procurer contre 4 timbres à l'adresse suivante : Groupe Emma-Goldman, 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.

• « COMMUNE LIBERTAIRE »

Le groupe Louise-Michel a édité un nouveau numéro de sa feuille « Commune libertaire ». Au sommaire : agir au lieu d'élire, les écoles du 18^e au régime, être S.I.V.P. chez Chausson. Le journal est gratuit et disponible au local du groupe, 10, rue Robert-Planquette, Paris 18^e.

• AUTOCOLLANT

Le groupe « Humeurs Noires » vient d'éditer un autocollant « Louise Michel » (couleur mauve et noire). On peut se le procurer pour 1 F l'unité en-dessous de 10 exemplaires ; 0,80 F l'unité entre 10 et 50 exemplaires ; 0,50 F l'unité au-dessus de 50 exemplaires (plus frais de port : 30%). On peut les commander au groupe « Humeurs Noires », B.P. 79, 59370 Mons-en-Baroeul ou à la librairie du Monde libertaire.



Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration
145, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08

| TARIF | France (+ DOM-TOM) | Sous pli fermé (France) | Etranger |
|---------------|-----------------------|----------------------------|----------|
| 1 mois, 5 n° | 35 F | 70 F | 60 F |
| 3 mois, 13 n° | 95 F | 170 F | 140 F |
| 6 mois, 25 n° | 170 F | 310 F | 250 F |
| 1 an, 45 n° | 290 F | 530 F | 400 F |

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145, rue Amelot, 75011 Paris (France).

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
A partir du n°.....(inclus) Pays.....

Abonnement de soutien

Chèque postal Chèque bancaire Autre

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin
Pour tout changement d'adresse,
joindre la dernière bande de routage.

Souscription

Les éditions du Monde libertaire vont faire paraître, fin mai, le tome II des « Souvenirs d'un anarchiste » de Maurice Joyeux. Le prix de souscription de l'ouvrage est fixé à 100 F. Les chèques sont à libeller à l'ordre de Didier Roy, et à envoyer à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11^e
Directeur de publication : Maurice Joyeux
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19^e
Dépôt légal 44 149 — 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 — Publi Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

IMMIGRATION

Mitterrac et Chirand

DIMANCHE 8 mai, 20 heures : les premières estimations permettaient de dire que de « Mitterrac » ou de « Chirand » avait le droit d'être le roi de France. Fidèle à des principes anciens — non à la délégation des pouvoirs — nous sommes un petit nombre à ne pas avoir participé à ces élections. Mais d'autres, qui auraient pu faire ce choix, n'ont pu qu'attendre passivement les résultats : les « étrangers ».

L'immigration : facteur de consensus et de rupture

La campagne a été marquée par des événements qui ont permis de justifier la montée de l'extrême droite (1) : « la révolte canaque » et le vote des immigrés. Le premier est indépendant de la campagne, et se situe directement dans un contexte de décolonisation, mais le second peut être intégré à la stratégie d'un homme, et de son staff, « Mitterrac ».

« Mitterrac » est le premier à avoir mené le débat politique sur le terrain mouvant qu'est l'immigration, pour affirmer qu'il était pour le vote local, mais qu'il avait compris les Français. Cela a des accents gaullois et reste bien dans une stra-

tégie de rassembleur. De l'autre côté, on s'est empressé de noter et de juger les positions de « Mitterrac ». « Chirand » a jugé bon d'affirmer qu'il était contre le droit de vote ; et d'en rajouter sur l'immigration clandestine et l'acquisition de la nationalité.

Le soir des résultats du premier tour, avec cette phénoménale percée du Front national de Le Pen, cette présence envahissante devant nos petites lucarnes, les « chirandistes » expliquaient que les raisons fondamentales du développement du Front national étaient le Front national lui-même. Mais « Mitterrac » avait simplement fait le jeu de « Chirand » en lui permettant d'appliquer les lois Pasqua-Pandraud, le projet de code, toutes ces initiatives prises par « Chirand » pour récupérer les voix d'extrême droite. Le problème de « Chirand » est, aujourd'hui, qu'après avoir joué les apprentis sorciers, la droite n'a plus les moyens de répondre au discours ultra-nationaliste de Le Pen.

On s'est uni sur un certain nombre de ces principes. Le racisme en France est bien ancré, et l'affaire Dreyfus, Pétain, la guerre d'Algérie, les crises racistes de l'été 1983, les morts en Nouvelle-Calédonie ne sont pas si loin.

Entre « Mitterrac », défenseur des libertés, et « Chirand », défenseur des flûtes flingueuses (Burgos, les C.R.S. de l'hiver 1986...), la France semble écartelée. Pourtant, pour les immigrés, la question se pose plus simplement : le départ ou le maintien à l'état de sous-citoyens.

La politique française présente certaines caractéristiques sur la question de l'immigration, et ce depuis plus d'un siècle. La police des étrangers est de plus en plus tatillonne, restreignant la liberté de circulation (visa préfectoral exigé pour sortir de France vers d'autres pays que celui d'origine, développement de pratiques administratives créant des situations de non-droit, etc.). Les tristes centres de rétention sont l'œuvre de la gauche. Car si aujourd'hui il existe un consensus, c'est bien celui de la lutte contre l'immigration clandestine, le non-accès à la citoyenneté locale, les quotas...

De 1981, où l'on pouvait espérer la participation électorale des étrangers au niveau local, nous passons à l'affirmation du contraire, de la loi Lionel Stoléru, combattue par la totalité de la gauche, à l'acceptation implicite de la loi Pasqua avec quelques aménagements de la part de « Mitterrac ».

Le recul semble encore plus net lorsque l'on voit les conditions d'accès au logement offertes aux populations issues de l'immigration. La chose paraît plus caractéristique de l'appréciation des personnalités locales : sous couvert de problèmes de voisinage, on interdit à des hommes et à des femmes ayant vécu en France tout leur vie dans les municipalités de gauche que de droite. On pourrait multiplier les exemples, mais en dehors de l'extrême gauche (P.C.F. non compris, rappelons qu'il est le premier parti à avoir fait de la délation sur l'existence de trafic de drogue à Corneilles), tout le monde partage ce genre de pratiques.

L'immigration aujourd'hui

Nous sommes loin des affirmations des jeunes issus de l'immigration, de la période des grèves dans l'automobile, etc. On recherche en vain des traces d'actions collectives marquantes (encore faut-il noter que cela touche l'ensemble de la société). Cette absence de mouvements sociaux peut cacher une réalité différente que celle présentée



par France Plus, S.O.S.-Racisme, etc. Mais où en sommes nous ?

Les luttes menées par l'immigration ont généralement été dirigées vers trois axes, au cours de ces deux dernières années : la lutte dans les foyers d'immigrés, celle contre la loi Pasqua et son application, et celle pour les droits civiques. On note qu'il a rarement existé une interconnexion directe entre ces différents combats. L'isolement des luttes menées dans les foyers avec la vie associative en est un exemple frappant. Cette lutte a été marquée par le combat mené par les résidents du foyer Bisson entre autres.

En ce qui concerne la loi Pasqua-Pandraud, la bataille qui est menée porte essentiellement sur la résolution de cas juridiques. La coordination qui s'était mise en place à la rentrée 1986 est aujourd'hui en veilleuse. Les associations ont donc, pour celles qui le pouvaient, créé des permanences juridiques oscillant entre un travail de mobilisation large et celui de consultants juridiques.

Le bilan que l'on peut tirer sur les permanences juridiques est ambigu et contradictoire. Ambigu dans le sens où l'on ne peut critiquer la prise en charge d'un travail nécessaire et fondamental. Mais il est évident, et clairement explicite, pour un certain nombre d'associations, que l'on ne peut avoir réellement une approche politique de la question. A titre d'exemple, on peut citer les échecs réguliers, au niveau national et local, d'initiatives collectives contre l'application des lois Pasqua-Pandraud.

La lutte pour les droits civiques présente des caractéristiques contrastées. Elle est souvent portée par une grande partie de la jeunesse, à travers les campagnes menées par France Plus. Dans le même temps, et grâce à l'affirmation par S.O.S.-Racisme de sa volonté de travailler sur le droit de vote local pour les immigrés, Harlem cherche aussi à travailler sur ce thème. Nous ne parlerons pas du mouvement associatif, qui sera analysé un peu plus loin.

La réalité des mouvements antiracistes

La réalité est bien différente. Actuellement, le combat mené par S.O.S.-Racisme ou France Plus (dont la dernière campagne d'affichage avait pour thème : « Vote pour tes parents »), ne concerne que les jeunes Français issus de l'immigration maghrébine. On estime leur nombre à quatre cent mille.

Ainsi, près de quatre millions de personnes se retrouvent exclues du débat. On pourrait aussi parler de l'action de terrain qui ne touche actuellement qu'une dizaine de villes et dont on peut se demander quelle est la portée réelle.

Les véritables enjeux de ces deux organisations (France Plus et S.O.S.-Racisme) sont bien loin de la lutte pour les droits civiques. Entre S.O.S.-Racisme qui n'hésite pas à rouler pour « Mitterrac » (loi Pasqua, refus de droit de vote local) et France Plus se déclarant neutre et interviewant Le Pen, les choix sont clairs. S.O.S.-Racisme doit être un de ces mouvements de jeunesse en phase avec ses comportements actuels, c'est-à-dire en phase avec les orientations d'une organisation politique (le Parti socialiste) ; France Plus cherche à devenir le représentant d'une communauté franco-maghrébine regroupant les franco-maghrébins et les musulmans rapatriés, faisant fi d'une histoire entachée du sang d'au moins un million de personnes (les victimes de la guerre d'Algérie). Ne parlons plus de lutte des classes, de délégation de pouvoir, par pitié, gouvernons !

La situation est claire : entre deux mouvements dont nous ne pouvons partager ni la stratégie ni la tactique, on se retourne traditionnellement vers le mouvement associatif issu de l'immigration. On peut se demander si les solutions sont ailleurs, et si le mouvement libertaire peut être capable de propositions s'intégrant dans une réalité qui est celle de l'exclusion. L'organisation d'Etats généraux de l'immigration pourrait nous apporter la solution, mais la pertinence de nos analyses n'est pas à démontrer, à l'heure où l'exploitation et l'autoritarisme sont de plus en plus présents.

Imbra CELLESAR



Editorial

Il paraît que c'est un miracle. Ça s'est passé à Nouméa la semaine dernière. C'était cinq kilos d'explosifs placés au milieu de la cité Pierre-Lenquette aux confins de la ville, là où les immeubles baignent dans la fumée de l'usine de transformation du nickel. Ça a bien sûr explosé, et il n'y a eu que quatre blessés légers, c'est pourquoi, c'est un miracle...

De miracle, il n'y en avait pas eu autour de la grotte d'Ouvéa le 5 mai. Le président Mitterrand avait « fait savoir » qu'il souhaitait une commission d'enquête. On savait aussi que les militaires (de manière interne) contestaient l'opération, tout pouvait permettre d'espérer enfin une condamnation, voire un regret...

Avec les socialistes au gouvernement, pas de miracle non plus ! Jean-Pierre Chevènement, à peine ministre de la Défense, change de langage avec la casquette : « les militaires ont agi sur réquisition de l'autorité civile et à la demande pressante de M. Pons, secrétaire d'Etat aux D.O.M.-T.O.M., qui se trouvait sur place ». Qui donc est le coupable ? La brise marine ou l'Etat colonialiste ? Faudrait aller jusqu'au bout du raisonnement, cher ministre.

Il est vrai qu'avec l'ex-ministre de l'Enseignement, ça n'a pas été le miracle, mais plutôt l'étonnement. En particulier quand il voulait « manier » enseignement et armée, au nom de la tradition républicaine ! Il ne manquera plus que son successeur à l'enseignement, centrisme-love oblige, réintroduise la catéchisme obligatoire à l'école communale...

Un miracle serait-il vraiment possible avec le projet européen de 1992 ? Comme il paraît que tout doit être à la norme générale, il semblerait bien que la France doive abandonner ses « réflexes colonialistes » ! Un miracle... on peut bien rêver, ça aide à voir le présent comme l'avenir, un peu moins sombres. En attendant de voir le monde délivré de tous les exploités !



re au prix de
; et de 1 F à

LES:



diffuse les
« lice », taille
possible de
ants ». La
illieu.

ar le groupe
ut se le pro-
es 4 numé-
fon, 49000

renoue avec
er la revue
auprès du

laboration
s (Allier),
briairie du
49, 03402
ociété, clé-
... Les per-
sion de la
groupe de
ars les lec-
tements
ait.

sa revue
4 timbres
rue du

éro de sa
ir au lieu
Chausson.
e, 10, rue



ander au
-Baroeul

11*

9*

SYNDICATS

La vie syndicale...

A l'heure où ce *Monde libertaire* sera dans les kiosques, la journée d'actions de la C.G.T. se déroulera. Sorte de test pour l'organisation syndicale, qui verra là si elle n'a pas usurpé son titre de « 1^{er} syndicat de France », si le carcan où veut l'enfermer les dirigeants du parti communiste n'entravera pas son efficacité sur le terrain.

Rapports entre le P.C.F. et la C.G.T.

Les dernières déclarations d'Henri Krasucki au quotidien *L'Humanité* sont-elles à même de donner un éclairage sur la stratégie actuelle de la confédération ? La place de choix est largement prise par la propagande électoraliste, et le secrétaire général ne fait souvent que répéter des lapalissades syndicales : « Les problèmes demeurent et le monde du travail doit les affronter les yeux grand ouverts ».

Constatant, comme tout le monde, qu'il y a toujours « combativité grandissante des salariés pour leurs revendications [1], il

déclare que, les salariés ne peuvent compter que sur eux-mêmes, sur leur action résolue pour défendre leurs intérêts et influer sur le cours des choses ». Mais, de bilan question appui confédéral au « camarade » Lajoie, point !

Le 26 mai, c'est l'affirmation des revendications et le 16 juin ce sera la défense de la protection sociale. Face aux nouveaux possesseurs d'un des plus gros rouages de la machine étatique (l'Assemblée nationale), la classe ouvrière pourrait redéfinir avec force son programme et ses objectifs. Mais que veut la direction de la C.G.T. ?

En Espagne, il semblerait que le mouvement communiste (2) ait opté, sous un régime dominé par le P.S.O.E., pour une stratégie « quasiment purement syndicale ». Ça marcherait, et même que les Commissions ouvrières serrent la loupette à tous, et même à certains anarcho-syndicalistes ! En France, on a connu dans les années 20 la ligne classe contre classe et, au niveau de l'antimilitarisme, des points de convergence entre les J.C. de l'époque et les

anarchistes. Pourtant, au même moment, dans le mouvement syndicaliste, les luttes d'influence étaient plus qu'acérées...

Revenons en 1988 ! Le parti communiste, stratégie « socialiste » oblige, se casse la gueule, même Lutte ouvrière lui fait des offres. Au niveau des entreprises, qu'est-ce que ça change ? Le militant communiste sincère mais borné va-t-il devenir unitaire et ouvert à la discussion ? L'ancien apparatchik touché par la grâce de la rénovation va-t-il se mettre à lire Bakounine et Besnard dans le texte ?

Du côté des autres centrales

Quittons la C.G.T. et le P.C.F., et fixons-nous sur la C.F.D.T. et F.O. L'avènement de François II a-t-il changé profondément les choses ? Un ex-receveur lorrain au gouvernement doit confirmer certains à la C.F.D.T., pour les autres ça raffermirait leur position oppositionnelle. A F.O., Bergeron crie toujours au feu à chaque fois que ça bouge, y a-t-il quelque chose de changé ?

S.N.E.C.M.A.

Pause ou relance

A l'heure où nous bouclons, le week-end de la Pentecôte s'annonce dur et long pour les grévistes de la S.N.E.C.M.A. La presse quotidienne s'« aventure » même à dire que la grève s'essouffle dans trois centres de la région parisienne (Gennevilliers, Villaroche, Corbeil). La direction, qui rencontrait les syndicats jeudi dernier, leur proposait de signer le constat de fin de conflit et proposait une augmentation de 3,8% pour 1988.

Des raisons financières ont certes conduit des travailleurs à reprendre le travail et à se limiter à des débrayages de 1 à 2 heures par jour. La coordination des comités de grève semble marquer le pas, la C.G.T. a beau jeu de paraître seule à hausser le ton face au P.-D.G., qui en appelle à la force publique (« en accord avec le gouvernement », disait *L'Humanité*) si les piquets de grève persistent.

Depuis dix semaines, les travailleurs de la S.N.E.C.M.A. se battaient dans l'unité. C'était une belle manière de fêter les 20 ans de Mai 68. Qu'en sera-t-il de juin ?

J.-P. G.



Blocage patronal dans la manutention ferroviaire

LES travailleurs dépendent de la convention collective de la manutention ferroviaire qui regroupe les nettoyeurs du métro (C.O.M.A.T.E.C.), de la S.N.C.F. et les manutentionnaires S.N.C.F., avaient demandé depuis le début de février que soient ouvertes des négociations sur les salaires et leur déroulement de carrière. Il aura fallu attendre le mois de mai pour que celle-ci voit le jour, et pour ce faire, il aura fallu saisir l'inspecteur

du travail de la branche transport. Les revendications défendues par les travailleurs l'ont été sur la base d'une revalorisation de leurs salaires avec maintien de leur pouvoir d'achat, aucun salaire de base inférieur à 5 500 F net, afin de pouvoir vivre décemment.

L'établissement d'une nouvelle grille de salaires permettant un véritable déroulement de carrière, dans le temps, pour tous. La mise en

place, au niveau de la branche, d'un protocole sur l'emploi, qui permettrait un véritable plan social lors des réorganisations des chantiers, des créations d'emplois et des baisses d'effectifs, en lien avec une formation mieux adaptée.

Les patrons ont proposé 1% d'augmentation des salaires et des primes le 1^{er} mai 1988, une réunion en juin sur le projet de classification, en précisant que ce qui existe ne verrait pas de grandes évolutions. Rien sur les autres revendications (primes de vacances, de nuit...).

Alors que, dans tous les chantiers, les effectifs baissent, que la modernisation se met en place et qu'on licencie les anciens pour employer aussitôt des intérimaires, les patrons ne proposent aucune avancée sociale en contre-partie à l'augmentation du rendement qu'ils imposent.

Les délégués de chantier, réunis après cette rencontre avec les patrons, ont décidé d'organiser des assemblées générales sur tous les chantiers et de passer à l'action, sur la base de leurs revendications, avec un point fort qui se situera vers la mi-juin. Des grèves d'avertissement de 24 heures sont prévues en fonction du degré de mobilisation des chantiers, souhaitons que ces avertissements soient entendus par les patrons, s'ils ne veulent pas se retrouver avec un mouvement de forte ampleur qui touchera toute la région parisienne.

Jean-Pierre (Gr. « La Cecilia »)



La C.G.T. licencie

Depuis janvier 1986, la S.N.C.F. a cédé non sans mal la gestion des activités sociales des cheminots aux organisations syndicales. Au comité d'établissement régional de Paris-Nord, la situation financière, gérée majoritairement par la C.G.T., est catastrophique : 5,4 millions de francs de déficit à ce jour.

Parallèlement aux retards de paiement à la S.N.C.F. (3,2 millions de francs), laquelle a saisi le tribunal par référé, celui-ci désignant un expert comptable et un administrateur judiciaire pour élaborer un plan de redressement, la C.G.T. ne trouve pas mieux que d'imposer, sans réflexion ni dialogue, un plan de restructuration et de licenciements. Conséquence : fermeture d'une cantine, de deux bibliothèques, d'un jardin d'enfants, d'un stade pour un total de 32 licenciements.

Or, était-ce bien utile d'embaucher à outrance : directeur du C.E.R., directeur-adjoint, économiste..., alors que, par exemple, à la cantine de Paris-Nord les chaises auraient besoin d'une rénovation.

La C.G.T. utilise la même répression patronale en licenciant les délégués du personnel (C.F.D.T. essentiellement). Des gêneurs pour la direction ! Le secrétaire du C.E.R. et le secrétaire général du secteur fédéral C.G.T. sont même venus agresser physiquement des militants C.F.D.T. dans leur local. Que vont devenir les activités sociales du C.E.R. ? Une peau de chagrin ?

Pascal JOURDAIN

en bref...en bref...

• « Proudhon aujourd'hui », c'est sous ce générique qu'aura lieu, samedi 28 mai, de 9 h 30 à 17 h 30, des discussions et des débats à partir des exposés introductifs suivants : « Aspects du fédéralisme », « Economie sociale », « Ethique sans transcendance ». Ces exposés seront menés par Pierre Ansart, Jacques Langlois, Lutz Roemheld, Jean-Paul Thomas et Bernard Voyenne. Cette journée sur l'actualité de Proudhon aura lieu au C.E.S. Paul-Bourget, 2, rue Paul-Bourget, Paris XIII^e, M^o Porte d'Italie.

• Le bureau confédéral de la C.N.T. vient d'éditer une brochure issue d'une interview du délégué de la C.O.B. au cours du congrès de l'A.I.T. Les bénéfices de cette brochure iront directement en solidarité avec nos camarades brésiliens. Pour se la procurer ou envoyer des dons de solidarité écrire à : C.N.T., Vieille Bourse du travail, 34-42, rue de Lalande, 33000 Bordeaux (prix de soutien : 18 F, C.C.P. 20 990 10 N Paris).

• La prochaine réunion du « Cercle Han-Ryner » se tiendra le samedi 18 juin 1988 à 14 h 45, 4, rue Valette, Paris V^e. Elisabeth Borione traitera de « L'universalité de Vincent Muselli ». Par ailleurs, cette association publie un numéro spécial en hommage à Gérard de Lacaze-Duthiers. On peut se la procurer au « Cercle Han-Ryner », 31, rue Descartes, 75005 Paris (chèques à l'ordre de François Debra).

• A l'occasion du 5^e festival rock, organisé par la M.J.C. d'Evreux, Bérurier Noir, Para Belhum et Nuclear Device seront, le vendredi 27 mai, à 20 h 30, à la salle des expositions à Evreux. Entrée : 50 ou 55 F.

• Un groupe de la C.L.É.A. (Coordination des lycéens et étudiants anarchistes) est en formation à Toulouse. Toutes les personnes intéressées peuvent s'adresser au C.E.A.C., 1 bis, rue Gramat, le deuxième et quatrième mercredi de chaque mois.

• La Libre Pensée organise un débat intitulé : « Palestine : la révolution des pierres ». Ce débat aura lieu le mardi 14 juin à 18 h 30 au 198, avenue du Maine, Paris XIV^e (M^o Alésia). Il sera animé par Maurice Rajsfus, auteur de « L'ennemi intérieur », Editions Edi. Un débat qui promet d'être intéressant.

• Les 11 et 12 juin 1988, le Centre d'études et de recherche sur l'innovation sociale et éducative (C.E.R.I.S.E.), qui édite le mensuel « Zéro de conduite », organisera le premier Forum international pour une alternative éducative. Ceci se passera à l'A.G.E.C.A., 177, rue de Charonne, 75011 Paris. Une participation de 50 F pour les deux jours est demandée (billets envoyés contre règlement au 77, rue des Haies, 75020 Paris).

Un service régulier et pratique l'abonnement

RADIO-LIBERTAIRE EN PROCÈS

Le fait et le « droit »

POUR la troisième fois en sept années d'existence (onze ans, si l'on évoque les années de radio-piratage (1)) Radio-Libertaire va passer en procès (2). Un procès ahurissant, invraisemblable et, pour tout dire, ridicule. La justice française a mis trois ans et demi pour se décider à traduire devant les tribunaux notre station pour un « débat » quasi-imaginaire.

Tant qu'il y aura un Etat...

Cela pose le problème du rapport de Radio-Libertaire avec la justice et l'Etat français. Notre radio est dans une situation paradoxale : émanation de la Fédération anarchiste, elle se place naturellement en-dehors de tout Etat, mais présente physiquement sur le sol hexagonal français, elle peut difficilement échapper entièrement à toute relation avec les structures étatiques.

Cette situation conflictuelle existera aussi longtemps qu'existeront Radio-Libertaire et l'Etat ! Pour ne pas simplifier les choses, dans ce domaine délicat et sensi-

NOM DE DIEU

• HARE KRISHNA, HARE, HARE...
La statue de Lénine vibre de tout son marbre en entendant les bénédictions sacrées dans les murs du Kremlin. En effet, les autorités soviétiques viennent de recevoir les adeptes de la secte. Ceux-ci sont inquiets. Ils ont l'habitude d'être pris pour des fous dans le monde entier et d'habitude ils ne s'en formalisent pas outre mesure. Mais, en U.R.S.S., le sérieux avec lequel les policiers et les psychiatres concrétisent ce diagnostic met la secte en péril. Pendant ce temps, le pape parle de liberté spirituelle aux dictateurs sud-américains.

• KANAKY, TERRE DE MISSIONS !
Le mot d'ordre du nouveau gouvernement pour la Nouvelle-Calédonie peut se résumer ainsi : « calmer le jeu ». Trop de colère, trop de sang gâcherait le nouvel état de grâce. Dès qu'il s'agit de lénifier, les chefs religieux se retrouvent au premier rang. Un évêque, un pasteur foncent vers le Pacifique, la bouche remplie de propos conciliants. Dans cette tentative de conciliation, on a oublié deux personnes. Le sorcier kanak et le militaire ; ils sont pourtant bien placés pour freiner les velléités agressives de leurs troupes réciproques. Pendant ce temps, le pape parle d'amour aux foules d'Amérique latine.

• SIDATORUM OU LIEU D'ACCUEIL !
Ferre dans ses principes anti-préservatifs, l'église catholique désire néanmoins soulager les souffrances morales des personnes atteintes du S.I.D.A. Elle ouvre à Paris un centre de soutien psychologique en affirmant son refus de toute ségrégation. Les mystères de la foi s'accroissent de bien des contradictions. Pendant ce temps, le pape condamne les coutumes du mariage à l'essai dans les Andes.

Michel SERVET

ble des moyens de communication, objet de la convoitise des pouvoirs économiques et sociaux, la législation française bégaye depuis onze ans. Il n'est pas in-



tile de rappeler les différentes phases de l'affrontement de l'Etat et des radio-libres.

De 1977 au 9 mai 1981, M. Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre sévissent en France et répriment sans nuance toute tentative de subversion du monopole d'Etat sur la radio-télévision. C'est la période des radiopirates. La situation juridique est claire : monopole et répression.

Du 10 mai 1981 au 28 juillet 1982 : première élection de M. Mitterrand à la présidence de la République. Explosion des radiolibres et tolérance sélective des

quence de la bande F.M. en région parisienne !

D'août 1982 à août 1983, la Haute Autorité se met en place et s'ingénie à marginaliser Radio-Libertaire. Résultat : saisie de notre studio et de 15 autres consœurs. Réémission immédiate de notre station, et officialisation de notre existence après de laborieuses négociations. Ce qui était impossible en août 1983, l'était devenu en octobre...

Ironiquement les conditions de l'accord signées à la Haute Autorité sont inapplicables, et Radio-Libertaire va continuer à émettre dans la plus complète des illégalités.

Coup de tonnerre sur la bande F.M.

De novembre 1984 à janvier 1985, nouveau coup de tonnerre sur la bande F.M., six radios parisiennes, dont Radio-Libertaire, sont accusées d'émettre avec des émetteurs trop puissants. Ce qui est vrai. La loi impose 500 watts de puissance ; Radio-Libertaire émet avec 8 kw et N.R.J. avec 160 kw ! Emotion dans l'opinion publique, manifestations de rue, négociations. Nous ne savons pas ce qui s'est passé pour nos cinq consœurs, mais pour Radio-Libertaire le résultat est proprement ahurissant.

Le 11 janvier 1985, un protocole est signé entre T.D.F. et Radio-Libertaire dans les locaux de la H.A.C.A., protocole qui préconise l'attribution de la fréquence 89.5 MHz à Radio-Libertaire. Le 17 janvier, T.D.F. renouvelle sa plainte pour excès de puissance. Février 1985, les services techniques de T.D.F. préconisent une puissance de 10 kw pour Radio-Libertaire ! Mars 1985, le juge Laroche inculpe Radio-Libertaire. Juin 1986, la H.A.C.A. « oublie » d'entériner les recommandations de T.D.F. Conclusion : nous nageons en pleine incohérence. Du 16 mars au 7 mai 1988, M. Chirac cohabite avec M. Mitterrand. La loi Léotard remplace la loi Filloux, la C.N.C.L. se met en place, en juillet 1987 Radio-Libertaire est enfin officialisée sur 89.4 MHz avec une puissance de 4kw. Pourquoi 4 kw avec M. Léotard ? Mystère. Le 8 mai 1988, seconde élection de M. Mitterrand à la présidence de la République. Que va devenir la loi Léotard ? La C.N.C.L. ? Le 31 mai 1988, Radio-Libertaire passe en procès.

Y. PEYRAUT

(1) Mais dans ce cas il faut ajouter deux procès supplémentaires, contre Radio-Trottoir et Radio-Alarme.

(2) Mardi 31 mai 1988 à 13 h 30, 1^{re} chambre correctionnelle, Palais de justice de Paris.

ANTIMILITARISME

L'acharnement militaro-judiciaire

BRUNO GUILLORÉ, ce militant de la Fédération anarchiste que les lecteurs du *Monde libertaire* connaissent bien (voir *Monde libertaire* n° 641 et n° 707) s'est rendu comme convenu devant la gent militaire le lundi 16 mai 1988 à 14 heures. Ce procès compte tenu de la personnalité du procureur et des membres du tribunal « dit civil » d'Amiens, promettait son pesant d'or en inepties, telles que seuls les militaires peuvent en proférer.

Les Renseignements généraux arpentent les couloirs à l'affût d'informations, les gendarmes réquisitionnés (les mêmes que la dernière fois) tripotant les menottes dans l'attente de l'ordre quasi inélectable du mandat de dépôt à la barre ; voilà le décor qu'offrait le tribunal d'Amiens, voilà le triste spectacle auquel assistaient les militants de la Fédération anarchiste et autres amis de Bruno venus le soutenir.

Au service de l'Etat ou de la société ?

La rigidité et l'absence d'écoute manifeste des magistrats de la cour, confirmée lors des quelques affaires traitées en début d'audience, ne nous firent pas regretter d'avoir prévu une action surprise pour le cas où, comme cela s'était passé le 18 avril lors de la demande de renvoi du procès, Bruno serait arrêté à la barre. Après les présentations d'usage, les magistrats s'étonnèrent publiquement que des gens aussi responsables que Bruno, éducateur apprécié unanimement dans ses différents emplois, puissent se commettre à soutenir des thèses telles que l'insoumission et le refus d'autorité de l'Etat. Une assesseur crut même devoir s'enquérir s'il n'y avait pas inadéquation entre son refus de servir l'Etat dans l'armée et celui de le servir en tant qu'éducateur. De Felice, avocat de Bruno, lui répondra un peu plus tard dans sa plaidoirie que si Bruno refuse un quelconque service à accomplir pour l'Etat, sa vie entière du fait de la haute conception qu'il se fait de

son métier est vouée à servir la société dans son ensemble.

Pour l'heure, Bruno se contenta de rappeler à ce cher magistrat que servir l'armée lui était inconcevable et que son métier n'avait pas la même finalité, au contraire. Vu l'œil dubitatif et l'air ahuri de l'interrogatrice, nous ne pouvons garantir que le message soit passé.

Bruno rappela qu'il avait demandé le statut d'objecteur par solidarité avec tous ceux qui, hier, se sont battus pour faire évoluer cette situation, mais qu'il n'était bien sûr pas question pour lui de cautionner, du fait de ses convictions libertaires, un quelconque service, même civil, sous tutelle de l'armée, d'autant que cette mesure est pénalisante compte tenu du doublement du temps à effectuer.

Notre chère assesseur, en mal de réponse, tenta une nouvelle fois de s'assurer qu'elle avait bien en face d'elle un de ces anarchistes inébranlables, en lui demandant s'il accepterait d'effectuer son service dans le cas où le temps du service civil serait ramené au temps du service armé. Rassurée par Bruno que cela ne changerait rien à l'affaire, elle s'enfonça dans son fauteuil, convaincue qu'il fallait sévir.

Une plaidoirie « agaçante »

La plaidoirie pourtant très brillante, comme à son habitude, de Jean-Jacques de Felice, n'arrachera de cette brave dame que des signes d'agacement d'ailleurs partagés par ses deux acolytes. Le ministère public « se contentera » de requérir douze mois d'emprisonnement ferme. Jean-Jacques de Felice, prenant le relais de Bruno, tenta de démontrer l'incompétence du tribunal, arguant que le délit d'insoumission relevait du domaine militaire et ne pouvait donc pas être jugé par une juridiction civile. Il rappela ensuite que la France ayant signé la convention européenne des droits de l'homme, celle-ci prévalait sur le droit français et que la discrimination entre le service armé et le ser-

vice civil était illégale, qu'il convenait donc dans ce cas d'annuler la procédure de poursuite et de relaxer notre camarade.

Nous eûmes par ailleurs le plaisir d'entendre citer La Boétie devant un tribunal et, pour terminer, de Felice rappela que le tribunal avait devant lui un homme libre et que, quel que soit le jugement, Bruno Guilloré resterait un homme libre. Le tribunal, insensible à cette plaidoirie, après avoir avoir pris tout de même le temps de délibérer (ou de prendre un café...) se déclara compétent et prononça la peine requise de douze

mois ferme, n'allant pas jusque, comme on le craignait, à décerner mandat de dépôt à la barre. Laissons nos braves gendarmes tout dépités, leurs menottes inutiles à la main, Bruno se rendit au greffe en compagnie de son avocat pour y interjeter appel. Il est important que chacun se sente concerné par la lutte de Bruno et que tous se mobilisent pour que cesse l'acharnement militaro-judiciaire à son encontre (1).

Gr. d'Anzy-le-Château

(1) Vous pouvez adresser votre soutien à Bruno Guilloré en écrivant à : Moulins de Paris, 02000 Merlieux Laon.



C. Zeimert, « Non au service militaire à 12 mois ».

MAI 68

« Ton patron a besoin de toi... »



— Radio-Libertaire : De quelle façon, compte tenu de ton passé militant, as-tu vécu les événements de mai 1968 ?

— J.-L. B. : Dès janvier, février, puis en mars et avril 1968, j'avais été sensible et extrêmement attentif aux mouvements des jeunes ouvriers et des étudiants. Je me souviens encore d'avoir lu et relu, un crayon à la main, les nombreux articles consacrés par le Monde à la description du mouvement des jeu-

— J.-L. B. : Cette double logique a eu pour conséquence la rédaction d'un document, réalisé à partir de témoignages recueillis par moi-même et certains collègues, imprimé dès le mois de juillet 1968 et intitulé *Les événements de mai et juin 1968 vus à travers cent entreprises*. Témoignages multiples et analyses immédiates, rassemblés et publiés par le Centre national d'information pour la productivité des entreprises. Ce qui est intéressant, c'est que cette « enquête » a débuté spontanément, sans consigne d'aucune sorte, personne ne nous a encouragés ni demandés d'aller rencontrer des cadres, des techniciens, des ouvriers, des syndicalistes ; je prendrais notre téléphone pour tenter de saisir ce qui se passait dans les entreprises.

Quand, fin juin, nous avons repris le travail, nous avons rapporté cela en toute simplicité à la direction générale qui nous a invités à le consigner par écrit. Avec le sentiment que ce que nous avons fait comme citoyens,

universitaire, mais le fait est que très vite de jeunes ouvriers s'en sont emparés. Pour moi, il y a deux phénomènes. D'une part, il y a eu la participation à Paris de jeunes lycéens, de jeunes ouvriers et de divers éléments non-intégrés de même âge — un véritable « front juvénile » — au mouvement des étudiants, et notamment lors de la lutte sur les barricades. Mais à Cléon, à Flins, à Nantes, ce n'est pas l'influence, directe en tout cas, d'étudiants qui explique le comportement et le rôle de fer de lance dans les entreprises qui a été celui des jeunes.

— R.-L. : Quelles étaient les revendications de ces jeunes ouvriers ?

— J.-L. B. : Il faut les restituer dans le contexte, le mouvement commence dans des grandes entreprises qui avaient connu, dans les semaines et les mois précédents, des luttes revendicatives de très grande ampleur demeurées sans solution et concernant souvent les jeunes embauchés récemment. A Nantes, Cléon, Suresnes, à la Saviem de Caen, à la C.S.F. de Brest, aux P.T.T., ces jeunes sont pour la plupart d'entre eux des fils d'ouvriers-paysans. Leurs pères avaient partagé leur vie entre de minuscules exploitations agricoles et une activité industrielle où ils acceptaient relativement bien la dureté et la discipline des emplois non qualifiés. Leurs enfants, passés par les lycées d'enseignement professionnels, avaient acquis des diplômes déjà décalés par rapport à ce qu'on leur offrait sur le marché du travail. Ils s'étaient vus offrir des emplois de faibles qualifications mais refusaient de plus en plus cette situation. Leur révolte marquait leur refus d'être de simples instruments dans la main de la hiérarchie, d'avoir à obéir à des agents de maîtrise-flics, brutaux, autoritaires. Ils refusaient, pour parler « sociologie », le style bureaucratique et technocratique concernant l'organisation du travail.

Le travail de type taylorien, abrutissant et éclaté, qui avait été accepté par leurs parents, eux ne l'acceptaient pas. De plus, au cours des mois et des années passés, ils avaient vu leurs parents et les syndicats se battre et observé l'inefficacité complète des formes d'actions classiques des syndicats ouvriers. C'est là, qu'il y a eu corrélation entre le mouvement ouvrier et le mouvement étudiant. Lorsque cette jeunesse industrielle a vu que la jeunesse estudiantine occupait la Sorbonne, que l'Etat restait impuissant face à l'agitation, elle a emboîté le pas. Dans ce vide laissé par l'autorité, les jeunes ouvriers ont été encouragés à s'exprimer comme les autres. Ainsi, ils avaient des revendications et des objectifs qui leur étaient propres mais le modèle, le cadre culturel, et ce n'est pas contradictoire, a été donné par les étudiants. Il faut dire que la radio et la télévision propageaient largement des images, des bruits de tout ce qui se passait dans les rues de la capitale.

— R.-L. : Quelle fut l'attitude des syndicats devant ces premières éruptions de la révolte ouvrière ?

— J.-L. B. : A Sud-Aviation, on est certain, par les témoignages recueillis à cette époque que les jeunes ouvriers ont été soutenus par des ouvriers anarcho-syndicalistes de Force ouvrière. Ailleurs, à Flins par exemple, on sait par contre que les syndicats, et notamment la C.G.T., je le dis sans joie, ont combattu, découragé les jeunes ouvriers

J.-L. B. avait, en 1968, 34 ans. Il était chargé de mission au service de la productivité du Commissariat au plan, après avoir travaillé quatre ans à l'Institut des sciences économiques appliquées. Etudiant, il fut président des Jeunes M.R.P. de Paris (gaullistes), puis responsable à la fédération M.R.P. de la Seine dans la minorité socialisante. En 1965, il rompt et rejoint « Objectif 72 » qui deviendra « Objectif socialiste ». J.-L. B. est aujourd'hui membre-cotisant du Parti socialiste.

La rédaction

de s'engager dans la lutte à l'image des étudiants. On peut résumer les discussions passionnées sur l'action des étudiants et l'opportunité de s'y associer par des propos recueillis à l'époque. Les adultes, y compris des syndicalistes, disaient volontiers : « les étudiants ne sont pas comme nous, ils ne connaissent rien au problème, si on fait comme eux, on ne peut plus bouffer ». Les jeunes, non syndiqués le plus souvent, étaient perméables à l'incitation venue de l'université : « tous ensemble, on est quelque-chose, lundi (13 mai) ont leur à fait peur ». L'influence des jeunes ouvriers, si l'on dépasse les lieux évoqués, a été déterminante dans les grèves du 15 et 16 mai. Le mouvement de propagation de la lutte s'est fait par les jeunes ouvriers et employés.

— R.-L. : Les appareils syndicaux étaient absents voire combattaient le mouvement ?

— J.-L. B. : Absents voire hostiles, hostilité due surtout à l'incompréhension du mouvement étudiant et aux conditions de son déclenchement. Il y avait une très large coupure à l'époque entre ces deux mondes, plus grande semble-t-il qu'aujourd'hui, encore que...

— R.-L. : Pourquoi la jonction entre travailleurs et étudiants ne s'est-elle pas faite, par incompréhension, par refus des appareils syndicaux, par crainte de débordements ?

— J.-L. B. : Oui, mais on pourrait dire qu'il reflétait un conflit de classes d'âges. Les jeunes ouvriers se sont reconnus dans cette expression libre des étudiants, et alors qu'ils voyaient leurs pères ou leurs

oncles — les militants syndicaux adultes — être impuissants à faire prendre en compte leurs revendications, ils ont vu les étudiants réussir à se faire écouter par le pouvoir politique et la société.

Si on doit s'interroger sur les causes et l'échec de ce mouvement des jeunes à transformer la société, c'est certainement, et on l'a écrit à l'époque, que tant les syndicats que les partis politiques de gauche n'ont pas compris ce qui animait ces jeunes ouvriers et étudiants. Cette volonté de transformation et cette contestation de l'ordre social établi, ce refus des formes les plus archaïques de l'autorité n'a pas été entendu.

Par ailleurs, à l'époque, les étudiants réclamaient, protestaient avec la dernière énergie contre la coupure entre l'enseignement et la vie, contre une scolarité coupée de la réalité qui ne les préparait pas à la vie active. Ils craignaient déjà le chômage en dépit des diplômes qu'ils préparaient à l'université. C'est également la crainte des contrats à durée déterminée de l'époque, contrats sans lendemain, qui animait la révolte des jeunes ouvriers.

Les thèmes qui alimentaient les revendications de la jeunesse en 1968 sont d'une actualité évidente. A ceci près que les jeunes chômeurs ne font pas grève — et comment pourraient-ils la faire — et que les étudiants ne semblent plus protester contre la coupure entre les connaissances enseignées et la réalité ou le chômage qui les attend.

...



nes ouvriers à Rhodioceta ; d'avoir suivi avec beaucoup d'attention le mouvement déclenché par les ouvriers de Nantes à Sud-Aviation.

Voilà le contexte dans lequel s'inscrit le mouvement étudiant d'abord, puis le mouvement ouvrier ensuite, déclenchés, j'ai décidé avec d'autres collègues de faire la grève à ma façon en allant rencontrer les autres acteurs dans les entreprises en grève et occupées.

L'honnêteté intellectuelle me commande de dire que je ne vivais pas ça comme un combat, mais plus comme un apprentissage sociologique qui partage les valeurs de ceux qu'il rencontre, sans que cela n'enlève rien à la sympathie que je portais au mouvement naissant.

— R.-L. : Quel était ton état d'esprit à cette époque ?

— J.-L. B. : Je n'avais pas senti le besoin d'aller me joindre, ni d'aller rencontrer les étudiants à la Sorbonne ou à Nanterre. Je n'étais plus étudiant, et les violences policières m'en décourageaient. De plus, mon désir était davantage de comprendre le mouvement ouvrier que le mouvement étudiant. Ma curiosité professionnelle se confondait, se conjugait avec mon engagement idéologique à côté de ceux qui, dans les entreprises, dans les centres de tri des P.T.T. à Paris, à Sud-Aviation, à Cléon, à Flins, portaient des revendications autogestionnaires correspondant à mes aspirations.

— R.-L. : Quelle conséquence eut cette double logique ?

comme militants allait sans doute être récupéré, nous avons néanmoins accepté. A vingt ans d'intervalle, je ne regrette pas de l'avoir fait, car ce document est une trace qui supplée à notre mémoire par définition volatile. Trace indélébile de ce que nous avons observé, cru, compris, réfléchi, analysé.

— R.-L. : Qu'avez-vous vu, compris, analysé ?

— J.-L. B. : Pour commencer, je me souviens très bien que, le 30 avril 1968, je devais aller à Nantes pour des raisons professionnelles et que j'ai été informé, juste avant de partir, que de jeunes ouvriers de Sud-Aviation avaient occupé pendant quelques heures l'aéroport de Nantes pour protester contre une interruption des pourparlers qu'ils avaient engagés, dans les semaines précédentes, pour la mise en application d'un système visant à compenser les réductions annoncées d'horaires de travail. Il y avait eu, tout au long de ce printemps, des négociations pour satisfaire des revendications qualitatives et pour le maintien définitif des personnels « embauchés au prêt » (les précaires de l'époque). Ce sont ces ouvriers qui, deux semaines plus tard, ont été les premiers à occuper leur usine.

— R.-L. : Pour toi le vrai départ de 1968 ce n'est pas Nanterre ou la Sorbonne, mais c'est plutôt issu d'un mouvement de jeunes ouvriers peu ou pas qualifiés ?

— J.-L. B. : Non pas vraiment, la crise est bien née dans le milieu



souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.

MAI 68

« Ton patron a besoin de toi... »

...
S'il n'y a pas eu jonction entre ouvriers et étudiants, c'est que les appareils syndicaux et le syndicalisme pratiqué par ces derniers font partie du « vieux monde », le monde contesté. La nature des revendications qui embrasse les jeunes n'est pas différente ; les jeunes ouvriers et étudiants revendiquent sur du qualitatif, pour une autre vie, d'autres entreprises, voire l'autogestion, tandis que les vieux appareils, patronat et syndicats, sont prêts simplement à négocier



sur le quantitatif, c'est-à-dire sur des augmentations de salaires.

Pour aller plus loin, je me référerai à deux ouvrages publiés peu après le « grand bazar » — le premier est de S. Mallet et s'intitule *La nouvelle classe ouvrière*, le second d'A. Tourraine *Le mouvement de Mai ou le communisme utopique* — qui gagneraient à être relus aujourd'hui. En gros, pour eux et moi, les appareils syndicaux représentaient l'ancienne classe ouvrière, une certaine classe d'âge, active et formée dans des secteurs industriels anciens. Les jeunes ouvriers, techniciens, ingénieurs qui mènent le bal viennent de secteurs industriels de pointe, aéronautique et électronique par exemple. Ils représentent la nouvelle classe ouvrière par leur âge et leur activité dans de nouvelles branches d'industrie. Derrière « l'affrontement » des jeunes et des anciens, il y a le conflit, ou plutôt des contradictions, entre la nouvelle et l'ancienne classe ouvrière. Ce ne sont pas dans les mines, la sidérurgie, les chantiers navals que les ouvriers se sont tout d'abord mis en grève, mais dans des industries nouvelles ou nouvellement implantées. A Cléon, à Flins, ce sont de nouvelles usines à la campagne avec de jeunes ouvriers qui viennent de découvrir l'industrie.

Il faut, pour bien comprendre Mai 68, prendre en compte toutes ces dimensions sociologiques pour repérer les lignes de fracture entre « deux mondes ». Les appareils syndicaux, celui de la C.G.T. en particulier, ne pouvaient sans doute pas comprendre les aspirations des ouvriers à peine sortis de la classe paysanne.

— R.-L. : *Pourrais-tu illustrer ton propos avec quelques exemples concrets ?*

— J.-L. B. : Bien sûr, par exemple, à l'usine Renault de Cléon ce sont les jeunes ouvriers de moins de

tinuait. La propagation du mouvement, là encore, se fait sur le même « modèle ».

A côté des jeunes ouvriers d'autres éléments de cette nouvelle classe ouvrière agissent. Dans les bureaux d'études de Sud-Aviation à Toulouse et Cannes, au centre de recherche de Renault et de la C.G.E., à l'Institut français du pétrole, etc., ce sont les « cols blancs », techniciens et jeunes ingénieurs qui déclenchent le mouvement. Chez Renault, ils décident de la grève à l'unanimité ; à l'O.N.E.R.A. à Chatillon, où de mémoire de cadres il n'y avait jamais eu de grève d'ingénieurs, l'assemblée générale décide la grève pour 24 heures, puis se prononce pour une grève illimitée et exige des négociations. Ce n'est pas seulement pour les conditions de travail qu'ils se mobilisent, mais pour des réformes structurelles de fonds voire, chez les éléments les plus radicaux, pour l'autogestion.

— R.-L. : *Dans les entreprises, il y a donc des revendications qualitatives ?*

— J.-L. B. : Absolument, les jeunes ouvriers ne font pas grève pour les salaires uniquement mais aussi parce qu'ils veulent communiquer, rompre le mur du silence que la société et l'entreprise, très cloisonnées, imposent.

Pour les jeunes ouvriers, la décision d'occuper les locaux marque aussi la volonté d'organiser le contrôle de l'outil de production. Des réunions d'information sont tenues, des commissions ouvrières fonctionnent dans les unités de travail, par exemple à la C.S.F. de Brest, auxquelles participent les employés, les techniciens, certains cadres. Ces commissions constituent un contre-pouvoir — dont les délégués syndicaux demandent ensuite l'institutionnalisation — qui réclame le droit à l'expression et un droit de regard sur la marche de l'entreprise à tous les niveaux. Ailleurs, certains ateliers se déclarent prêts à reprendre leur activité sur les instructions du comité de grève. A la limite, c'est l'illustration concrète de « ton patron a besoin de toi mais tu n'as pas besoin de lui ».

Dans les mines occupées, où les cadres étaient retenus dans leurs bureaux ou absents, les entreprises, les services, les ateliers s'organisaient et tentaient de le faire pour continuer à produire. A Sud-Aviation Suresnes, on revendique la mise en place de conseils de gestion à tout niveau de la société, des usines... La réflexion est quelquefois poussée très loin, on souhaite élire tous les responsables, jusqu'au directeur...

— R.-L. : *Tu nous parlais d'autogestion... mais comment les négociations de Grenelle entre l'Etat, le patronat et les caciques du syndicalisme sont-elles vécues, compte tenu du fait que les travailleurs espéraient autre chose ?*

— J.-L. B. : Les négociations, conduites par Jacques Chirac, ont commencé le 25 mai et se sont poursuivies jusqu'au 27 au matin. Il faut se souvenir que de façon globale la base a refusé ces accords. Chez Renault, Berliet, Citroën la grève a continué. Ces négociations ont porté sur des revendications quantitatives qui n'étaient pas essentielles du tout et qui n'étaient pas celles des acteurs qui avaient déclenché le mouvement. Après trois ans de blocage des salaires par Giscard d'Estaing, d'un seul coup, on décide de satisfaire très largement

des revendications quantitatives avec des augmentations considérables de salaires. Par contre, les revendications qualitatives ne sont pas satisfaites, ni même prises en compte. L'organisation taylorienne du travail n'est pas remise en cause, le contrôle ou la participation à la gestion de l'entreprise ne sont pas évoqués.

Le processus de reprise du travail et de négociation, qui a bien fini par intervenir, a été décentralisé. Dans les entreprises où le mouvement était né du fait des jeunes ouvriers, puis repris par les organisations syndicales, on s'était installé dans une grève illimitée avec la rédaction de cahiers de revendications mais en fait la volonté syndicale d'encadrer, de réguler, de normaliser le mouvement a bien fini par aboutir. Les revendications qualitatives ne pouvaient être satisfaites qu'au niveau local, c'est dans la philosophie de l'autogestion, mais pour les syndicats habitués aux accords nationaux, ils aspiraient plus ou moins explicitement à un dénouement national. Si bien que Grenelle n'est pas simplement une décision prise par le gouvernement, mais une réponse plus ou moins explicite à la demande des appareils syndicaux et patronaux eux-mêmes. En les mettant autour d'une table, on mettait entre parenthèses toutes les revendications qualitatives pour revenir à une discussion plus classique qui ne remettait pas en cause l'ordre social et économique établi.

— R.-L. : *Après cette trahison, comment s'effectue la reprise ?*

— J.-L. B. : Dans les entreprises qui ne furent pas à l'initiative du mouvement, celles pour lesquelles on peut parler de grève de solidarité voire de grève « contrainte » par des éléments extérieurs, un accord semble avoir été recherché très vite. Une fois les revendications quanti-



ce moment-là, dans les entreprises où les grèves avaient été dures, que les tentatives des directions rencontrent des échos de plus en plus favorables. On a l'impression d'une lassitude croissante, que la grève avait trop duré et surtout qu'elle ne déboucherait plus.

— R.-L. : *Quelle leçon, quel espoir tirer de ces événements, quel avenir pour ce désir de révolution ?*

— J.-L. B. : Les étudiants d'abord, puis les ouvriers et une grande partie de la société ont cru, l'Etat s'étant évanoui, disparu, que tout était possible. Alors, la reprise a été laborieuse, douloureuse et notamment dans les entreprises où le souvenir de ce qu'on avait vécu, de cette extraordinaire liberté d'expression, d'organisation... a persisté. C'est sous l'empire de la résignation avec ou sans vote, et le plus souvent sans qu'aucun protocole d'accord n'ait été signé, qu'on a repris le travail. Les syndicats se précipitaient parfois dans des pseudo-négociations de dernière minute, déniant l'apparence d'un accord, justifiant la reprise, accord sur des propositions rejetées jusque-là, accord limité au paiement des jours de grève. La reprise du travail dans les entreprises à la pointe s'est faite dans un climat détérioré, fait



tatives satisfaites, le travail reprend facilement, la reprise précède parfois Grenelle. Dans les entreprises moteur du mouvement, les négociations ont commencé après le 30 mai et la reprise ne s'effectue que plusieurs jours, plusieurs semaines après. Les négociations y sont généralement plus dures et n'ont pas abouti. Les directions et les cadres supérieurs tentaient de casser la grève en faisant voter les non grévistes, par des tracts, des visites à domicile, des pétitions... C'est à la suite de l'allocution de de Gaulle après sa visite à Baden-Baden, le 30 mai, que la situation bascule... il annonce qu'il reste, qu'il dissout l'Assemblée nationale, organise des élections et appelle à une manifestation de soutien aux Champs-Élysées... C'est à partir de

de tensions entre l'encadrement, la maîtrise et les ouvriers, tensions entre la base et les syndicats, fait d'incertitudes quant à l'avenir. Même après les accords de Grenelle, patronat, cadres et syndicats sont restés longtemps très inquiets.

La reprise s'est faite de manière très insatisfaisante pour la minorité la plus active. La preuve en est que 20 à 30% du personnel a voté contre la reprise et manifesté fortement son opposition, parfois même tenté de l'empêcher. Pour eux et par eux, la grève de mai-juin 1968 n'avait pas été lancée pour que les jours de grève soient payés, mais pour qu'après « rien ne soit plus jamais comme avant ».

Propos recueillis par
« Chronique syndicale »

souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.

AMIS LECTEURS

Résultats du sondage du « Monde libertaire »

Amis lecteurs et lectrices, vous avez été plusieurs centaines à nous répondre, signe de l'intérêt que vous portez au Monde libertaire. Son avenir et son développement nous semblent étroitement liés à cet attachement. Merci donc pour toutes ces réponses instructives, pour les critiques fort justifiées que vous avez formulées et aussi pour vos encouragements amicaux qui récompensent le travail de toute l'équipe du Monde libertaire. Voici, présentées sous forme de tableaux, vos réponses et nos commentaires...

Le comité de rédaction et l'Administration du « Monde libertaire »

1. Comment avez-vous découvert le Monde libertaire ?

Table with 2 columns: Method of discovery and Percentage. Includes categories like 'Par votre association ou syndicat', 'Par des amis', 'En librairie, kiosque, bibliothèque', etc.

2. Etes-vous un lecteur ?

Table with 2 columns: Reading frequency and Percentage. Includes categories like 'Abonné', 'Occasionnel', 'Régulier'.

3. Militez-vous ?

Table with 2 columns: Militancy and Percentage. Includes categories like 'Dans un syndicat', 'Une association antiraciste', 'antimilitariste', 'écologiste', 'Une organisation politique', 'Autre', 'Sans réponse'.

4. Comment lisez-vous le Monde libertaire ? (1)

Table with 2 columns: Reading method and Percentage. Includes categories like 'De A à Z', 'En diagonale', 'Certaines rubriques ou signatures'.

5. La nouvelle présentation du M.L. vous satisfait-elle ? (2)

Table with 3 columns: Question, OUI, NON. Includes categories like 'Maquette de la une', 'Maquette des pages intérieures', 'Titres des articles'.

6. Les articles du M.L. sont-ils ? (2)

Table with 3 columns: Question, OUI, NON. Includes categories like 'Assez informatifs', 'Trop longs', 'Assez variés', 'Trop militants'.

Question 1 :

C'est clair, la diffusion du Monde libertaire en kiosque et en librairie est primordiale pour élargir son audience. Vous êtes plus d'un sur trois à l'avoir découvert de cette façon et nos efforts porteront particulièrement cette année sur la diffusion. Tous nos lecteurs potentiels doivent pouvoir trouver chaque semaine le Monde libertaire près de chez eux, surtout ceux qui sont isolés géographiquement ou loin d'un groupe de la Fédération anarchiste.

Un tiers d'entre vous l'a également découvert par des amis ou des militants, ce qui montre bien que les meilleurs promoteurs du Monde libertaire sont ses lecteurs, avant même la publicité, les tables de presse ou les ventes à la criée (essentielles mais réduites).

Question 2 :

36,1% de lecteurs à l'avoir découvert en kiosque, 36,8% à l'y acheter régulièrement : le lire c'est l'adopter... Un conseil à ces lecteurs fidèles : rejoignez sans attendre les 54% d'abonnés. Tout le monde y trouve son compte. Pour nous, il est primordial d'avoir un nombre important d'abonnés. Pour vous, c'est une facilité et une économie assez substantielle : 160 F par an et jusqu'à 305 F si vous bénéficiez du demi-tarif réservé aux chômeurs et aux taulards (voir bulletin d'abonnement page 2).

Question 3 :

95,6% de lecteurs militants ! Voilà qui conforte le Monde libertaire dans sa volonté d'être un outil de lutte et de devenir un véritable journal révolutionnaire. Nous avons été étonnés par le pourcentage de militants dans les associations autres que celles que nous avions citées (29,4%) : de l'Aide à l'enfance martyre à la Libre pensée, en passant par le mouvement anarcho-punk, vous êtes partout ! Grâce à votre investissement dans le tissu associatif, nous espérons pouvoir diversifier encore plus les thèmes abordés dans le journal (cf. question 8).

Si peu d'entre vous ont découvert le Monde libertaire par ce biais (2,2%), nous sommes heureux de constater que le pourcentage de militants syndicaux (21,7%) est deux fois plus élevé que la moyenne nationale...

Enfin, nous continuerons à informer le plus largement possible les militants antimilitaristes, antiracistes et écologistes auxquels nous consacrons des rubriques régulières et qui représentent 24,3% de notre public.

Questions de 4 à 7 :

63,3% des lecteurs nous lisent de A à Z. On ne sait pas combien devaient le journal après... 21,7% le lisent en diagonale et 17,6% au gré des thèmes et des signatures (certaines ont de quoi monter un fan-club !). La nouvelle présentation est très appréciée mais ce plébiscite ne permet pas de rendre compte de certaines critiques qui, si elles sont très minoritaires, n'en sont pas moins intéressantes. Que les mécontents sachent que nous tiendrons compte de leurs avis !

Même bilan « globalement positif » en ce qui concerne le contenu du journal : 75,4% le trouvent assez informatif, 67,6% trouvent les articles d'une longueur acceptable, 60% assez variés, et enfin

65,8% ne se sentent pas indisposés par trop de « langue de bois ».

Nous prenons bonne note du principal reproche (28% de lecteurs souhaitent plus de variété dans le choix des articles), et nous comptons aussi sur vous pour y remédier (cf. question 10). Plus de variété nous permettra d'augmenter le nombre de lecteurs qui considèrent le Monde libertaire comme un outil (60%).

Question 8 :

Vous voulez plus de tout ! Dans l'ordre, des articles de contre-information (79,4%), un meilleur suivi de l'actualité du mouvement libertaire (72,1%), des articles d'analyse (65,8%), des rubriques culturelles (62,2%) remportent le plus suffrages. Par contre, les billets d'humeur et les articles historiques rencontrent respectivement 16,9% et 20,2% d'opposition, en des termes parfois virulents. Nos plus jeunes lecteurs y tiennent pourtant particulièrement, ceci dans un but évident de formation politique.

Question 9 :

70,6% de lecteurs favorables aux dossiers thématiques et au courrier des lecteurs, c'est la preuve que vous avez à la fois envie d'émettre votre avis sur certains articles ou d'instaurer un débat au sein du Monde libertaire, et que vous aimerez également que nous traitions certains sujets plus à fond (comme nous l'avons déjà fait par le passé). Il est bien évident que ces dossiers feront l'objet d'un supplément de 4 pages détachables. Les petites annonces vous laissent beaucoup plus perplexes : 46,3% contre 39,4%...

Dans notre esprit, elles seraient axées sur la solidarité (offre ou demande d'emploi, d'appartement, prise de contact, échanges divers, etc.). Par contre, nous conseillons

au lecteur qui souhaitait trouver des annonces matrimoniales dans le Monde libertaire de s'abonner au Chasseur Français !

Question 10 :

La liste de vos suggestions est vraiment trop longue pour être énumérée ici. Par contre, sachez que dès la rentrée de septembre, nous organiserons un gala de soutien au Monde libertaire qui sera également une occasion de nous rencontrer. Cela vous tient à cœur, votre courrier le montre assez, et d'autre part, un gala permettra au Monde libertaire de repartir sur les chapeaux de roue. D'ici là, nous allons préparer un numéro « spécial été » plus important que d'habitude. Ce numéro, c'est dès aujourd'hui qu'il faut y penser. Alors n'hésitez pas à nous faire part de vos idées en écrivant au Comité de rédaction.

Administration et comité de rédaction du « Monde libertaire »

NOTES

- (1) Le total des réponses est supérieur à 100 % car certains lecteurs ont coché plusieurs cases.
(2) Le résultat est inférieur à 100 % car nous n'avons pas comptabilisé les indécis et les mitigés.



7. Le M.L. est-il pour vous un outil de travail militant ?

Table with 2 columns: Response and Percentage. Includes categories like 'Oui', 'Non', 'Sans avis'.

8. Souhaitez-vous trouver dans le M.L. ?

Table with 3 columns: Question, OUI, NON. Includes categories like 'Des articles de contre-information', 'Des articles d'analyse', 'L'actualité du mouvement libertaire', etc.

9. Appréciez-vous ?

Table with 3 columns: Question, OUI, NON. Includes categories like 'Une rubrique « courrier des lecteurs »', 'Des petites annonces', 'Des dossiers thématiques'.

souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.

L'EURO-RÉPRESSION

Mario Ines Torres attend son jugement

L'EXISTENCE de la C.E.E., de l'O.T.A.N., d'Interpol et de bon nombre d'autres organismes supranationaux, indique le projet du Pouvoir, d'augmenter toujours plus le contrôle auquel il soumet ses victimes, ou plutôt, tous ses sujets. Cette tendance à « balayer » les frontières, se cachant derrière de prétendues meilleures collaborations économiques, culturelles, etc., pour le progrès de l'Europe, ne bénéficiera qu'à ceux qui ont toujours bénéficié de tout. Les multinationales étendent leur pression, avec la bénédiction des gouvernements respectifs, sans distinction des partis au pouvoir ; de même, la répression politique et policière tend, chaque fois plus, à la création d'un macro-Etat européen, semblable à celui qu'avait imaginé Orwell.

Le cas Mario Ines Torres

Devant ces faits, il nous reste la dénonciation et l'espoir d'arriver à la solidarité entre les victimes de cette « eupression », en espérant qu'elle n'aura pas, elle non plus, de frontière. Dans cette optique, nous vous exposons, plus en détail, le cas

Pays-Bas

A Ruigoord, près d'Amsterdam, aura lieu une rencontre anarchiste internationale du 23 au 27 juin 1988. Parmi les thèmes traités figureront une discussion sur les problèmes entre « Anarchistes et autonomes » et sur « l'Anarchoféminisme » comme sur « Notre vie quotidienne, entre l'idéal et la réalité ». Il y aura des projections de films vidéos. Un programme pour enfants est prévu de même qu'une fête le dernier jour. Fin mai, devra paraître une brochure-programme avec des textes introductifs et des renseignements pratiques. Les débats auront lieu en anglais et en allemand. Pour tout contact : I.A.B. 88, Postbus 16 10, N.L. 6501, B.P. Nijmegen.

Information tirée de « Aktion »

Etats-Unis

Aux Etats-Unis, 25% seulement des chômeurs reçoivent des allocations chômage. Environ 75% des travailleurs sans emploi du pays n'ont pas reçu d'allocation chômage (« unemployment insurance ») en octobre 1987, c'est le plus fort pourcentage en l'espace de 30 ans, d'après le Centre des priorités du budget et des politiques (Center for Budget and Policy Priorities). En octobre, au moment où le taux de chômage officiel des citoyens était de 6%, au moins 5,1 millions de chômeurs n'ont pas bénéficié d'allocations ; alors que 1,7 millions seulement en bénéficiaient, ceci d'après les chiffres du Département du travail.

Cette situation est due en partie aux restrictions fédérales imposées en 1981 sur le programme d'allocation chômage prolongée, qui prévoit 13 semaines supplémentaires pour les chômeurs de longue durée. Aujourd'hui, plus un seul Etat n'offre encore ces garanties de longue durée. De plus, un programme d'utilisation de l'argent provenant des taxes fédérales pour aider les chômeurs a été interrompu ; ce programme avait commencé pendant la récession de 1982-1984.

Traduit de « Industrial Worker »

de Mario Ines Torres, un exemple désagréable illustrant ce qui a été dit ci-dessus.

Mario Ines Torres habitait en Espagne, lorsqu'il fut arrêté par la garde civile en 1984. Torturé durant 10 jours, il fut interrogé sur les G.A.R.I. (Groupes armés révolutionnaires internationalistes) et Action directe, avec lesquels on cherchait à l'impliquer, lui indiquant clairement dès le début, que la police française tenait particulièrement à cette arrestation et aux interrogatoires. Souffrant de la rigueur de la loi antiterroriste au commissariat, Mario est incarcéré à Madrid, avec une inculpation basée sur trois points, dont le principal est son supposé lien avec les G.A.R.I. ; les deux autres points disparaîtront, plus tard, du dossier d'accusation.

Ses avocats s'efforceront durant six mois d'obtenir sa libération, sachant que la justice espagnole n'a pas le droit légal de garder quelqu'un en prison pour des actes qui se sont produits en France, et pour lesquels la justice française s'était prononcée, en mars 1981, en acquittant tous ceux qui étaient impliqués dans ce cas. Mario est finalement mis en liberté provisoire en octobre 1984, après avoir payé une amende de 400 000 pesetas (environ 20 000 F). Après avoir reçu des menaces du G.A.L. (Groupe antiterroriste de libération), il décide de repartir en France, où se trouve sa famille.

Peu de temps après, il ne répond pas à une convocation du juge chargé du dossier des G.A.R.I. en Espagne. Un avis de recherche et de capture en France l'empêchent

d'obtenir sa carte d'identité et une résidence normale. Il décide alors de demander à la France le statut de réfugié politique, solution problématique, sachant qu'aucun Espagnol n'a pu obtenir, lors des dernières années, l'asile de la part de la France. Pour cela, il est obligé, comme beaucoup de réfugiés, de rester avec des papiers provisoires qu'il doit renouveler tous les trois mois.

Au printemps 1985, alors qu'il travaille chez de la famille, il échappe à quatre individus armés, dont deux sont espagnols ; il devra, durant deux mois, se déplacer avec un gilet pare-balle. Beaucoup de ses amis pensaient que le G.A.L. y était pour quelque-chose.

Comme dans un roman...

En février 1987, alors qu'il effectuait un stage d'agriculture dans l'Aude, il est séquestré par trois individus qui l'emmenent en voiture. Un de ses amis, croyant qu'il s'agissait, là encore, de membres du G.A.L., note le numéro d'immatriculation et prévient la gendarmerie. Après avoir vu que le numéro était faux et 4 heures de recherche, on retrouve Mario et les trois ravisseurs, qui étaient des policiers des Renseignements généraux de Paris et de Toulouse.

Les raisons du rapt étaient simples : « proposer » à Mario de travailler pour la police française, sous peine de le livrer à la garde civile espagnole, ou, ce qui revient au même, au G.A.L. Le jour suivant, Mario dénonce les faits devant le

procureur de la République de Carcassonne, qui lui dit, deux mois plus tard, qu'il ne peut aller de l'avant, car le ministère de l'Intérieur s'oppose en parlant de secret d'Etat.

De février à mai 1987, il reçoit de nombreux appels anonymes (menaces de mort, insultes, etc.), ce qui est étrange du fait que son adresse n'avait jamais été publiée et que le téléphone n'était pas à son nom. Mario se constitue partie civile pour porter plainte, mais commence une nouvelle étape dans la répression : le chantage. On lui propose un nouveau permis de résidence pour 10 ans et la suppression du mandat de recherche et de capture espagnol, si, en contre-partie, il promet par écrit de ne jamais déposer sa plainte ; en cas de refus, on le menace de le livrer à la police espagnole. Mario n'accepte pas le chantage et, pour échapper aux menaces d'extradition, il décide de quitter la France et de partir en Finlande, où il arrive en septembre 1987 clandestinement, vu que la police espagnole lui avait gardé son passeport. Il fut reçu par Amnesty International et hébergé par le Mouvement étudiant. Remplissant une demande d'asile politique, il est interrogé durant 8 heures, pendant 10 jours, avec la promesse d'une réponse dans les trois semaines. Pendant ce temps, on l'autorise à circuler librement.

La vengeance étatique

En octobre 1987, il est à nouveau arrêté, à 200 km d'Helsinki ; une fois ramené à la capitale, il est emprisonné par la police secrète

puis transféré dans une prison finlandaise.

La police finlandaise demande ensuite à ses avocats de France de leur envoyer un dossier dans lequel figurent les données sur les tortures subies par Mario, de la part la garde civile, durant son séjour en Espagne. Ce dossier est envoyé avec l'accord d'Amnesty International et de la Croix-Rouge internationale de Genève.

Cette attitude de la police finlandaise semblerait provenir d'informations qu'elle aurait, de par la police française, sur la prétendue activité de Mario avec Action directe entre 1981 et 1983.

Le 3 décembre 1988, le ministère de l'Intérieur finlandais communique sa décision : refus de lui donner le permis de résidence, car il n'a pas de passeport.

D'après un certain nombre de déclarations, de la part d'un employé du ministère, Mario était soumis à un mandat d'arrêt international lancé par la France. La suite vous la connaissez. Un mouvement de solidarité s'est développé autour du cas de Mario Ines Torres, mais ce dernier a finalement été extradé vers l'Espagne. Il se trouve actuellement à la prison de Carabanchel, en attente de son jugement.

D'après la « Letra A » n° 24

Vous pouvez protester auprès de l'ambassade d'Espagne, 13, avenue George-V, 75008 Paris (tél. : 47.23.61.83).

R.F.A.

Le Centre libertaire de Moers

EN septembre 1981 se fondait « l'association initiative pour la maison Essenbergerstr. 100 ». Ce statut juridique était nécessaire pour garantir au propriétaire (un camarade d'Ham-bourg) qu'on ne puisse pas le tenir pour responsable de ce qui se passe dans la maison, ce qui était la moindre des choses vu que le propriétaire ne demande pas un sou de loyer.

Pour entretenir la maison, on louait une partie pour pas cher à des camarades et l'autre était aménagée en centre de communication — libertaire ! — financé par les membres de l'association. Depuis, cette maison fait partie des structures autonomes-anarchistes de la région : elle sert de lieu de rencontre pour diverses initiatives (antinucléaire, contre le recensement...) et pour la F.A.U. (Freie Arbeiter Union) qui joue un rôle important dans la maison. Par ailleurs, on y organisait des manifestations culturelles, telles théâtre, films, lectures. Un groupe de travail sur « les théories de gauche » se mettait en place, parallèlement à un groupe « pratique »...

Depuis 1986, la maison porte officiellement le nom de « Centre libertaire ». Les localités ont été également utilisées pour des rencontres supra-régionales, par exemple pour la préparation de grandes manifestations, pour le congrès de la F.A.U., pour la rédaction du journal libertaire Aktion.

Tout cela représente donc sept ans de travail, et l'exemple d'une maison de rencontres autogérée.

Mais, maintenant, le propriétaire veut prendre une hypothèque de 60 000 D.M. pour la maison — et s'il ne peut pas la rembourser régulièrement, la maison appartiendra à la banque, qui ne serait certainement pas intéressée d'y maintenir un centre libertaire... D'autre part, le propriétaire a proposé de lui vendre la maison pour la même somme, ce qui est tout de même une solution plus envisageable. Le problème, c'est que ni l'association ni un de ses membres ne peut prendre un crédit de 60 000 D.M., et donc il ne reste qu'à faire un appel de soutien si l'on veut continuer à utiliser la maison de la même façon. L'objectif est d'acquérir la maison non pas pour un individu, mais pour l'association, et si celle-là cessait d'exister, on transmettrait la maison à un groupe autonome-anarchiste qui veut continuer à l'utiliser.

Soixante mille D.M., c'est beaucoup d'argent, mais partagé entre beaucoup de personnes, c'est peu. Il est important de maintenir le centre libertaire de Moers — il y a trop peu de villes en R.F.A. qui possèdent une structure pareille !

Traduit de « Aktion »

Caisse de soutien : Sparkasse Neukirchen Vluyn, Bankleitzahl 354 514 60, N° de compte 859959, mot d'ordre « Haus ».



souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous

BICENTENAIRE

Les « Enragés » dans la Révolution française

LES courants révolutionnaires ont tenté dès l'origine de se créer une filiation avec la Révolution française, et tel ou tel théoricien de chercher des « communistes », des « anarchistes » en 1789. Ce genre de démarche, certes sympathique, pose tout de même quelques problèmes historiques : comment rattacher des militants à des mouvements politiques qui ne sont pas encore nés ? Tout au plus peut-on analyser des pratiques qui auraient pu se rattacher à nos idées, avec toutes les précautions d'usage.

Un mouvement populaire

Le mouvement que l'on a appelé les Enragés, vers 1792-1793, vient tout de suite à l'esprit lorsqu'on pense à des idées radicales. Il y eut aussi Babeuf et les Égaux bien sûr, mais ceux-ci agissaient vers 1795 alors que la contestation populaire était morte, et ils entraînaient surtout un ancien personnel politique qui avait survécu et était radicalisé par la clandestinité. Bien au contraire, les Enragés agissaient au cœur des masses, tentant de radicaliser la poussée populaire.

Ceux qu'on appelle les Enragés n'étaient pas un mouvement structuré (1) mais le regroupement affinitaire de militants actifs dès 1789. Jean-François Varlet, auquel nous avons déjà consacré un article (*Monde libertaire* n° 689), est un commis des postes qui s'est confectionné une estrade roulante. Il la tire aux carrefours pour haranguer la foule et distribuer ses brochures. Présent à tous les épisodes cruciaux entre 1789 et 1791, cet agitateur contribue à l'émergence de la conscience « sans-culotte ». Varlet défend déjà ses positions antiparlementaires, demandant le mandat impératif. Jacques Roux, « le curé rouge », est de la même trempe ; cet ancien prêtre a scandalisé ses ouailles en province avant de s'enfuir à Paris. Siégeant, comme Varlet, au club des Cordeliers et s'appuyant sur la section des Gravilliers, Roux cherche à transformer les protestations contre la disette en revendications économiques. Une des caractéristiques de la révolution populaire de Paris se trouve non pas dans la production (les sans-culottes sont à la fois des salariés et des artisans), mais dans la consommation. Pour la première fois, on réclame sur le plan politique le droit à la subsistance et à la dignité, c'est-à-dire se procurer la nourriture, le logement, les secours aux chômeurs, dans un contexte de crise économique. Les Enragés applaudissent des deux mains aux taxations d'office, voire aux prises au tas qui se multiplient à partir de 1792. Roux et Varlet sont rejoints par Leclerc d'Oze, venu de Lyon, et qui se trouve sur les mêmes positions. Il ne faut pas oublier une foule d'anonymes qui permet d'organiser plus ou moins le mouvement confus se déroulant à côté du jeu parlementaire. L'influence des Enragés s'accroît lors des troubles alimentaires de mai 1792. Sous la menace, des commerçants doivent vendre au prix fixé par la foule. Les historiens critiquent beaucoup les positions des Enragés concernant les solutions sociales, assez limitées chez ces activistes. Le Lyonnais L'Ange proposait déjà, lui, des greniers d'abondance à la disposition du peuple chaque année (2). Mais les Enragés ne sont pas des philosophes en chambre, ils sont immergés dans la foule et se radicalisent au fur et à mesure des troubles. Il est probable que la chute de la monarchie, le 10 août 1792, est due en dernier lieu à la crise des subsistances.

Les premières féministes

Des femmes jouent un rôle similaire. La branche féminine des Enragés est l'élément le plus remarquable pour défendre les problèmes de leur sexe. Elles sont menées par une jeune actrice, Claire Lacombe (combattante du 10 août), et par Pauline Léon, une femme artisan qui a participé à la prise de la Bastille. Elles créent un club : la Société des femmes républicaines révolutionnaires (3), ouvert à toutes les femmes de plus de 18 ans ayant fait preuve de leurs convictions militantes. Elles s'organisent avec un bureau élu et trois comités de douze responsables. Leur mot d'ordre est : « Pourquoi les femmes, douées de la faculté de sentir et d'exprimer leur pensée, verraient-elles prononcer leur exclusion des affaires publiques ? » (mais leurs motions sont rejetées par les députés). Elles réclament (et prennent) le droit de porter le bonnet rouge et — scandale ! — le pantalon et des armes (4). Le modéré Fabre

d'Eglantine s'inquiète : « On ne s'en tiendra pas là ; on viendra vous demander la ceinture, puis deux pistolets à la ceinture... Vous verrez des files de femmes aller au pain comme on va à la tranchée ». Ces militantes se placent avant tout sur le terrain social. Elles se proposent de surveiller les femmes aristocrates et demandent que l'on combatte la prostitution due à la misère (5) par une insertion professionnelle. Leurs liens avec les Enragés sont évidents : Pauline Léon est la compagne de Leclerc, et Roux exalte leur action.

La chute de la monarchie ne résout pas les problèmes. Les élections à la Commune de Paris, ce contre-pouvoir, sont un échec pour les sans-culottes, les avocats et les journalistes raffiant les postes-clés tout en se désintéressant de leurs problèmes (sauf par intérêt). Roux, lui-même, est battu et assiste aux séances comme simple délégué de section. Les émeutes reprennent. Le 25 février 1793, des manifestants, dont beaucoup de blanchisseuses, imposent leurs tarifs sur le sucre, le savon, les chandelles... et se servent parfois. Malheureusement, des destructions gratuites de produits scandalisent l'opinion. Selon les journaux de l'époque, on a frôlé la guerre civile ce jour-là. On l'appelle la « journée de Jacques Roux », l'interprète des



Robespierre (portrait par Boilly).

consommateurs révolutionnaires. En avril, une manifestation impose quasi physiquement aux députés un prix maximum d'approvisionnement. Les efforts du gouvernement girondin pour stopper le mouvement sont vains. On arrête Marat, Varlet et quelques autres, aussitôt libérés sous la pression populaire. C'est Varlet qui organise la contre-attaque. Il crée un comité révolutionnaire dit de l'Évêché (le lieu de réunion) et prépare une insurrection pour imposer à la Convention des mesures économiques, voire l'épuration des députés. Le 31 mai, les insurgés passent à l'action mais échouent, car Varlet ne sait pas manœuvrer tandis que les jacobins freinent de partout le mouvement, leurs députés ne devant pas être rejetés comme le reste de l'assemblée.

Contre la dictature jacobine

De plus, Varlet laisse s'exprimer des excités comme l'Espagnol Gusman (dit « Don tocsinos » pour ses appels à l'émeute), Marino ou Fournier l'Américain (6) assez incontrôlables. Leurs propos incendiaires, que n'a pas désavoués Varlet, ont inquiété les sans-culottes. On doit quand même apporter une précision : Varlet n'a pas commis la moindre égratignure alors que les girondins, célébrés aujourd'hui pour leur grandeur démocratique, ont déclenché la guerre européenne qui envoya à la mort des centaines de milliers de jeunes gens. Où est la vraie violence au regard de l'histoire ?

Le mouvement du 31 mai n'est pas perdu pour tout le monde. Le 2 juin, les jacobins organisent une nouvelle insurrection sous leur contrôle et prennent le pouvoir. En fait, le mouvement populaire vient de marquer sa première défaite, même si les sans-culottes ne perçoivent pas encore la manipulation. Le gouvernement jacobin est bien décidé à ne plus laisser la rue déstabiliser le pouvoir. Eux

connaissent les mécanismes de la contestation pour avoir des partisans dans le peuple. Jacques Roux conduit une délégation à la Convention, le 25 juin, pour présenter un programme connu sous le nom de « Manifeste des Enragés » (7). Il déclare : « La liberté n'est qu'un vain fantôme quand une classe d'hommes peut affamer l'autre impunément, l'égalité n'est qu'un vain fantôme quand le riche, par monopole, exerce le droit de vie et de mort sur son semblable ». Ce texte provoque les huées des députés, et Roux est chassé de l'enceinte malgré le soutien du public.

Le 30 juin, les jacobins décident d'investir en masse le club des Cordeliers et font exclure les Enragés par un noyautage scandaleux. La commune se décidera elle aussi à expulser Roux. Il est certain que ses militants auraient pu organiser la résistance, mais ils persistent à lutter en ordre dispersé. Roux s'est désolidarisé de Varlet le 31 mai, et Leclerc avouera ne s'être concerté qu'une heure et demie avec Roux durant l'été. Pourtant leur discours se fait offensif : Varlet accentue sa campagne pour le mandat impératif, estimant qu'une dictature d'exception comme celle des jacobins doit provoquer une surveillance accrue. Roux en vient à prôner l'action directe dans le domaine de la consommation et critique l'administration militaire qui enrichit une minorité au nom de l'effort de guerre. Il en va de même avec les services d'approvisionnement de la capitale : « Rien n'est plus nuisible à la société, rien n'est plus contraire à la justice, que de voir des fournisseurs patentés, des corps administratifs se charger en même temps du commerce des subsistances et de leur surveillance, tenir dans leurs mains les ressorts de la police, se charger de la distribution des denrées, et certainement ce reste de barbarie féodale ne saurait subsister plus longtemps » (8).

La répression contre les Enragés

Ses derniers écrits témoignent d'une critique de plus en plus précise de l'Etat, ne croyant ni au prétexte de l'effort de guerre pour renforcer celui-ci ni au discours réformateur des jacobins. Robespierre répond en attaquant cet « homme ignare (qui) n'acquiert pas l'aptitude avec l'audace » et qui vomit l'Assemblée « la plus populaire qui soit ». Leclerc, qui a repris l'Ami du peuple de Marat, lui répond indirectement : « Trois heures de temps passées à la porte d'un boulanger formeraient plus d'un législateur que quatre années de résidence sur les bancs de la Convention », et il ajoute, « Vous ne flattez le peuple que lorsque vous en avez besoin et vous le dédaignez lorsque vous n'en avez que faire » (9). Les 4 et 5 septembre, une manifestation pacifique tente d'imposer à la Convention des mesures radicales dans l'esprit des Enragés. Elles seront reprises, mais totalement dénaturées par le gouvernement et traduites en termes étatiques. Déjà, les Enragés condamnent la Terreur, méthode de gouvernement nécessairement tyrannique qu'ils dissocient de la violence populaire (10). La répression s'abat sur eux. Le 5, Jacques Roux est arrêté sur ordre du Comité de salut public. Il se tranchera les veines peu avant son procès. Le gouvernement décide de réduire la tenue des assemblées populaires. Varlet anime aussitôt la contestation dans sa section. Il s'exclame : « Voulez-vous fermer l'œil du peuple, attédir sa surveillance ? ». Il est arrêté à son tour (11) tandis que Leclerc s'enfuit de Paris. Pour achever leur tâche, les jacobins envoient des commerçants des Halles saccager le club des Femmes révolutionnaires. Lacombe manque d'être lynchée et sera envoyée un temps en prison. Tous les clubs féminins sont dissous et interdits à l'avenir. Au club des jacobins, on s'exclame : « Elles ont osé attaquer Robespierre, l'appeler Monsieur Robespierre ! ». Les femmes seront chassées désormais des structures politiques.

On reste abasourdi en lisant ces historiens qui justifient la dictature robespierriste par les difficultés militaires ou le souhait du peuple parisien ! La répression jacobine, logique en période de dictature révolutionnaire, eut deux conséquences directes : permettre au démagogue Hébert, le rédacteur du *Père Duchesne*, de récupérer la base sociale des Enragés pour ses intrigues personnelles (12) et décapiter l'élément théorique du mouvement populaire, désormais canalisé sans

problème par le pouvoir. Il est certain que les Enragés prêtent le flanc à la critique par de nombreux côtés : propositions assez faibles sur le plan économique, notamment concernant la propriété ; divisions internes ; trop de spontanéité ; mais l'ostracisme qui pèse sur eux est injustifié. Ils ont semé ce que Michelet appelait « le germe obscur d'une révolution inconnue », en léguant cet héritage : les révolutionnaires doivent être dans le peuple, parfois organisateurs, jamais gouvernants.

- (1) C'est Hébert qui leur donne ce sobriquet.
 (2) Cf. Oeuvres choisies, L'Ange, Paris, 1968.
 (3) M. Cerati, Le club des citoyennes révolutionnaires, Ed. Sociales, Paris, 1966.
 (4) Ces attributs sont plus révolutionnaires que masculins. Le sans-culotte se distingue par son costume.
 (5) La prostitution populaire est alors proche de la mendicité.
 (6) Gusman proposa de massacrer Marat et Robespierre, Marino organisera plus tard la Terreur lyonnaise.
 (7) Figure intégralement dans M. Dommanget, Les Enragés, Spartacus, Paris, 1976.
 (8) Dommanget, op. cit.
 (9) Leclerc, in L'Ami du peuple, n° 27, 30 août 1793.
 (10) Après la chute de Robespierre, Varlet relancera un mouvement social et antiterroriste.
 (11) C'est le comité de Sécurité générale, où siège le peintre David, qui prendra cette décision.
 (12) Ainsi Hébert reprend le mot d'ordre contre la spéculation tout en stockant du lard chez lui. Sa faction sera liquidée en mars 1794.

YVES (Gr. Les Temps nouveaux)

BIBLIOGRAPHIE

Des lecteurs ont écrit au journal pour demander des listes d'ouvrages sur les Enragés mais il n'existe pas d'étude sur le sujet. Le livre de Dommanget cité plus haut est en fait une courte biographie de Jacques Roux qui peut servir d'introduction. Le livre de Soboul, Les sans-culottes, contient des notices dans son édition originale de 1958 ; en poche, ces références ont été supprimées. Les éditions Partage Noir ont en projet une étude sur Varlet.

Deux points de vue

« Il faut une volonté une. Il faut qu'elle soit républicaine ou royaliste. Pour qu'elle soit républicaine, il faut des ministres républicains, des papiers républicains, des députés républicains, un gouvernement républicain. « La guerre étrangère est une maladie mortelle (fleau mortel), tandis que le corps politique est malade de la révolution et de la division des volontés. Les dangers intérieurs viennent des bourgeois ; pour vaincre les bourgeois, il faut rallier le peuple (...). Il faut que l'insurrection actuelle continue jusqu'à ce que les mesures nécessaires pour sauver la république aient été prises. Il faut que le peuple s'allie à la Convention et que la Convention se serve du peuple. »

Robespierre, juin 1793, texte inédit

« C'est la guerre dira-t-on, qui est la cause de la cherté des vivres. Pourquoi donc, représentants du peuple, l'avez-vous provoquée en dernier lieu ? Pourquoi sous le cruel Louis XVI, le Français eut-il à repousser la ligue des tyrans (alors que) l'agiotage n'étendait pas sur cet empire l'étendard de la révolte, de la famine et de la dévastation ? Et sous ce prétexte il serait donc permis au marchand de vendre la chandelle six francs la livre, le savon six fr. la livre, l'huile, six fr. la livre. Sous le prétexte de la guerre, le sans-culotte paierait donc les souliers 50 livres la paire, une chemise, 50 livres, (etc.) dans ce cas vous auriez conspiré avec eux, contre la liberté de la patrie, que dis-je vous les auriez dépassés en trahison (...). Convenez donc avec nous que par pusillanimité vous autorisez le discrédit du papier, vous préparez la banqueroute, en tolérant des abus, des forfaits dont le despotisme eut rougi. Nous savons sans doute qu'il est des maux inséparables d'une grande révolution, mais il n'est pas de sacrifices qu'on ne doive faire (...) mais aussi nous savons que le peuple a été trahi par deux législatures, que les vices de la constitution de 1791 ont été source des calamités publiques, et qu'il est temps que le sans-culotte qui a brisé le spectre des rois, voie le terme des insurrections et de toute espèce de tyrannie »

Jacques Roux, juin 1793, pétition aux députés

NOTE DE LECTURE

« Vers le Mouvement du 22 Mars »

DANS la foison d'ouvrages sur Mai 68 parus ce printemps, il est à souligner la sortie du livre de Jean-Pierre Duteuil : *Vers le Mouvement du 22 Mars* (1).

D'une part, parce que ce mouvement — au-delà des partis, des ligues, des confréries traditionnelles — méritait bien qu'on s'y attarde un peu comme mouvement précurseur des événements de mai, et d'autre part, parce que dans la jungle des pseudo-historiens, sociologues, politiciens, un véritable auteur, de surcroît libertaire (2), ne pouvait évoquer ces mois et ces semaines avant et après le 22 mars qu'avec la réelle atmosphère de Nanterre.

Pas celle des caciques décrite par Hamon et Rotman, tellement subjugués par les « héros » qu'ils en « oublient » le mouvement libertaire. Là, Daniel Cohn Bendit n'y est pas encensé mais présenté

comme un des animateurs de la fac, parmi d'autres.

Pas celle des « renégats » et des repentis qui se garnissent les poches comme chefs d'entreprise ou se garnissent comme « faiseurs d'opinion » dans la publicité, la presse ou la politique. Ces étudiants nanterrois qui élaboraient une critique radicale de la société sont, à ce jour, encore dans le mouvement d'idées, « à la base d'un syndicat, dans un comité antiraciste ou dans un groupe théorique ».

Mais celle des campus, première université parisienne extra-muros, véritable ghetto, isolé de tout environnement urbain (pas de bistrot, pas de ciné, loin de la vie noctambule de la capitale), installé sur des terrains militaires dans une banlieue ouvrière et bordée d'un misérable bidonville qui feront que la vie sociale, politique, culturelle fut plus pétillante qu'ailleurs.



Celle de ces militants trotskistes, anarchistes, mais aussi situationnistes et pro-chinois qui animent l'U.N.E.F. et la cité-U.

Et cet ouvrage nous livre bon nombre de péripéties qui émaillèrent la vie nanterroise, de l'ouverture de la faculté de lettres en 1964 jusqu'au début du mois de mai 1968 : les occupations du bâtiment des filles à la cité-U en 1967 et 1968, pour la libre circulation et la liberté sexuelle, l'inauguration de la piscine et l'altercation entre Cohn Bendit et Missoffe, le « Che-Che-Christus-Christ » à la mort de Che Guevara, l'occupation de la tour administrative le 22 mars, l'expulsion de Juquin-lapin...

Et, pour illustrer la vie politique de Nanterre, la reproduction de tracts, d'affiches, de brochures, des

photos qui traduisent le niveau de radicalisation de ces étudiants et la place qu'y prirent les anarchistes, que ce soit à la C.E.A. ou dans la tendance syndicale fédéraliste révolutionnaire de l'U.N.E.F. et dans le Mouvement du 22 Mars.

En effet, il s'agissait de remettre en question la société et donc aussi de développer une contestation de l'enseignement et de la finalité des études et de l'université, tout particulièrement la fonction et le rôle de la sociologie, de la psychologie et la philo qui fabriquent les futurs « chiens de garde » idéologiques de la société bourgeoise et capitaliste. Et pour cela, les anarchistes interviendront aussi bien contre le corporatisme, les listes noires ou le contrôle de l'assiduité obligatoire qu'au niveau de la critique du con-

tenu de l'enseignement, sans oublier les manifs contre l'engagement américain au Vietnam.

Ils feront tout, aussi, pour provoquer l'autorité pour qu'elle se manifeste et qu'elle dévoile sa vraie nature : celle des flics. Le livre s'arrête au 6 mai 1968. Mai commence...

Porcelaine

(1) J.-P. Duteuil, *Vers le Mouvement du 22 Mars*, Ed. Acratie, en vente à la librairie du Monde libertaire (168 F).

(2) D'autres libertaires feront paraître à l'automne *Les vingt ans de Mai 68. Traces, actes, témoignages de rencontres entre les émissions de Radio-Libertaire (« Chronique syndicale », « Femmes libres »...)* et des acteurs, le plus souvent anonymes, de Mai 1968.

« Le Mazet du Raiol » de A. et H. Dalgou

C'EST le retour à la terre d'un jeune couple qui sert de trame à cet ouvrage de 220 pages (1^{er} volet d'une trilogie à paraître), dont l'action se situe dans le Gard en 1940. Des situations tour à tour drôles, ambiguës et épineuses se déroulent sous les yeux du lecteur. En effet, comment ne pas s'enthousiasmer à la description de la vie paysanne de l'époque, à la beauté des paysages de cette région, à la plénitude qui se dégage de ces lignes ! Car enfin, ce livre regorge littéralement de tendresse, de bonté et d'optimisme, et c'est bien ce qui fait l'aspect le plus séduisant de l'ouvrage.

Et puis, comment le cacher plus longtemps ? Ce livre aurait fort bien pu être sous-titré : « plaidoyer pour l'anarchisme ». Les auteurs, poètes à leurs heures, pacifistes et résolument libertaires, nous donnent aussi quelques belles leçons d'humilité et d'espoir. Qu'on en juge plutôt : « (...) cette passivité, cette résignation, cette soumission

étaient désespérantes. Seuls les partisans convaincus de la paix possible et de la justice sociale ne sombrèrent pas dans un pessimisme déprimant. Et Charlie était de ceux-là. » (p. 88).

De même, tout au long des pages, défilent des passages des écrits de S. Faure ou de M. Rostand, nous invitant à réfléchir. Et sont évoqués la Révolution espagnole, le mouvement libertaire marseillais, les végétariens, que sais-je encore ?

A. et H. Dalgou ont, et depuis longtemps, soutenu les causes que nous défendons encore aujourd'hui. Avec cet écrit, il nous confient leur espoir de voir le mouvement libertaire se développer et l'humanité toute entière accéder à une société sans classe ni Etat « où la paix serait celle des hommes, non celle des morts ». Allez, ne les décevons surtout pas !

Daniel DENIM

Le Mazet du Raiol, A. et H. Dalgou, 100 F (frais de port compris), à Ed. Lacour, 25, boulevard Amiral-Courbet, 30000 Nîmes.

Programmes de Radio-Libertaire (89.4)

Jeudi 26 mai
« Les courants d'art s'envolent » (20 h 30 à 22 h 30) : avec Laurent Danchin, biographe de Dubuffet ; les créateurs singuliers.
« Epsilonia » (22 h 30 à 1 h) : digressions musicales.

Vendredi 27 mai
« Music-Hall » (10 h à 12 h) : spectacles avec l'équipe du T.L.P.-Déjazet.
« Radio-Esperanto » (18 h à 19 h) : émission sur la langue internationale.

Samedi 28 mai
« Infos-R.-L. » (7 h 30 à 9 h) : revue de presse.
« De bouche à orteil » (14 h à 16 h 30) : magazine de la chanson.

Dimanche 29 mai
« B.D. D.A. et Cie » (20 h à 21 h 30) : avec Gérard Lenne, auteur Blake, Jacobs et Mortimer.
« Prisons » (21 h 30 à 23 h) : émission sur les prisons.

Lundi 30 mai
« Chronique du lundi » (12 h à 14 h) : commentaires de l'actualité.
« Chronique syndicale » (17 h 30 à 20 h 30) : actualité syndicale.

Mardi 31 mai
« Micro-Climat » (18 h à 19 h 30) : écologie, environnement.
« Radio-Libertaria » (19 h 30 à 20 h 30) : actualité avec la C.N.T.
« Blues en liberté » (22 h à 24 h) : soul music et blues à la cuillère.

Mercredi 1^{er} juin
« Femmes libres » (18 h 30 à 20 h 30) : femmes en lutte, femmes qui témoignent.
« Traffic » (22 h 30 à 1 h) : rock alternatif.

NOTE DE LECTURE

Jean Dubuffet biographie

CETTE première biographie de Jean Dubuffet, par Laurent Danchin, était indispensable, car le personnage vaut le détour. Marchand de vin avant de découvrir ce monde étrange de l'art, il laissera le souvenir un artiste entier. Virulent critique des arts culturels, il publia nombre de pamphlets contre eux-ci. Il défendit très tôt l'art brut, devint collectionneur, fut le créateur de la compagnie de l'Art brut, puis du musée du même nom, à Lausanne. Il a entretenu une volumineuse correspondance avec nombre de créateurs.

Parfois polémique, voire sectaire dans cette correspondance, il a classé et déterminé les « vrais » créateurs d'art brut et cette passion occupa son œuvre en France. Il n'est pas facile d'être créateur alors que s'amorce l'ère audiovisuelle, et que Picasso est reconnu comme un génie, comme un artiste d'avant-garde. L'œuvre de Dubuffet vient d'ailleurs, loin des débats théoriques, elle prendra forme à partir de 1942. Après quelques tentatives infructueuses, il décide de créer sans vouloir plaire. Ces détracteurs lui reprochent d'être le seul peintre à peindre comme les enfants, mais son œuvre se construit, l'imposant comme l'un des grands créateurs des années 1950 à 1980.

L'ouvrage de Laurent Danchin nous familiarise davantage avec le personnage, et nous montre au travers de correspondances inédites la richesse de cet homme « hors du commun », qui voulut être durant toute sa vie, un créateur parmi les autres. Mikel Dufresne, dans son ouvrage *Art et Politique*, écrivait : « ne dites pas que les artistes sont des travail-

leurs comme les autres, dites que les travailleurs sont des artistes comme les autres ». Voilà de quoi faire rougir certains. Dubuffet, lui, n'aurait certainement pas froncé les sourcils.

Cet ouvrage est capital pour comprendre la création contemporaine car on a trop souvent occulté l'œuvre de Dubuffet en la minimisant. Certains le confondent même avec Bernard Buffet et pourtant, entre un agriculteur et

un grainetier, lequel est indispensable ? L'auteur lui est un chercheur de créateurs authentiques, de Chomo avec qui il a écrit un ouvrage à Raphaël Lonne, sur qui il vient de produire un film avec Bernard Gazet.

André ROBERT

Jean Dubuffet, biographie par Laurent Danchin, Edition la Manufacture, Lyon.

ART

Expo-vente au profit de Radio-Libertaire

D U mardi 10 mai au dimanche 15 mai, tous les jours de 14 à 19 heures, plus de 500 visiteurs sont venus se faire plaisir et aider notre radio. Plus de 60 artistes avaient donné une ou plusieurs œuvres à Radio-Libertaire pour participer au financement et affirmer leur appui. Bravo et merci.

Merci aussi à Pierre Romero, responsable de la galerie « Tendances Grises », 159, rue Saint-Charles, Paris XV^e, qui avait mis gratuitement sa galerie à notre disposition.

En organisant pour la première fois une telle manifestation, Radio-Libertaire et l'émission « Les Courants d'art s'envolent... » ont fait la preuve que les auditeurs et les amis de Radio-Libertaire ou sympathisants sont présents et actifs.

Salut et bravo donc, à tous ceux qui ont participé à notre expo-vente, soit en venant jeter un œil, bœuf d'admiration devant l'une des 80 œuvres exposées (il y en avait

pour tous les goûts [1] et l'ensemble était harmonieux) et discuter simplement avec les animateurs de Radio-Libertaire présents.

Soit en apportant leur soutien financier par un achat, ou moral... à la mesure de leurs moyens... quelquefois limités (pour la fraîcheur en tout cas).

Le vernissage du mardi 10 s'est déroulé dans une ambiance évidente de liberté... Le vin, grand inspirateur d'artistes, coulait à flot, les paroles définitives, aussi...

On n'est pas grisé pour autant, par le succès de cette manif. Renforcer la trésorerie, développer les échanges entre le public de Radio-Libertaire et les acteurs de la radio est possible... la preuve. Alors, on continue ?

Jacques D. et André Robert

(1) On nous a même demandé un dictionnaire d'esperanto... qui n'était pas, malheureusement, exposé...

NOUVELLES
DU FRONT

• **ÊTRE ORPHELINS...**
Un journaliste du « Quotidien de Paris », Christian Charrière, a fait fort après l'action « d'éclat » de l'armée française dans l'île d'Ouvéa. Il n'hésite pas à écrire : « Nous sommes les enfants d'une nation guerrière dont les armées, pareilles à une eau fertilisatrice, se sont plusieurs fois répandues à la surface du monde ». Et cet hommage vibrant à la connerie patriotique et militariste s'achève par une « pépite » : « (...) il faut rendre (à l'armée) son rôle dans la société, qui est d'être un noyau d'énergie, une force retenue, une pépite dont l'éclat et la vibration désarment, avant même qu'il n'agisse, l'ennemi aux mille visages ».

• **« SOUS LES BÉRETS... LA VASE »**
C'est le titre du dernier recueil de dessins humoristiques et antimilitaristes du C.O.T. (B.P. 229, 81006 Albi cedex). Quarante-six dessinateurs ont ainsi « conchié » l'armée, et cela na coûte que 55 F l'exemplaire (+ 5 F de port). De bien beaux et pertinents dessins ! Des signatures connues, d'autres moins, et cet album est beaucoup plus peaufiné que le premier. Un régal ! (1 à 4 ex. : 55 F + port ; 5 à 9 ex. : 50 F l'ex. franco de port ; 10 et plus 45 F franco.)

• **PERESTRO... QUOI ?**
L'organe de jeunesse communistes de Moscou s'inquiétait récemment que le nombre d'étudiants refusant de faire leur service militaire « ne diminue pas », notamment dans les grandes villes. Hélas ! pas de chiffre... la transparence a ses limites : il ne faut pas donner de mauvaises idées. Des fois que certains ne seraient pas très chauds pour défendre les « paradis socialistes » en U.R.S.S. ou en... Afghanistan.

• **LA DÉFAITE EN CHANTANT !**
C'est rare de voir une retraite aussi joyeuse : les Russes quittant l'Afghanistan nous apprennent beaucoup sur les subtilités de la dialectique marxiste. Un colonel de l'Armée rouge explique ainsi son contentement : « Nous avons accompli notre boulot. Le peuple afghan nous a appelé à l'aide, nous sommes venus. C'est une victoire pour le peuple afghan, (et aussi) pour le peuple soviétique ». Une victoire en effet : 10 000 jeunes Soviétiques envoyés à la mort pour rien, 1 million de victimes afghanes et quelques 5 millions de réfugiés. Un succès de l'internationalisme prolétarien !

• **ERREUR !**
Nicolas Dubourg, dont j'annonçais le procès dans un précédent « Nouvelles du front », n'est pas objeteur insoumis mais objeteur « forclos », donc insoumis total. Pan sur le képi ! Le 6 mai, le tribunal de Reims a décidé de renvoyer son affaire pour complément d'information. En attendant, il moisit en taule... alors écrivez-lui : Nicolas Dubourg, 40^e R.A., 11^e batterie, 51601 Suippes cedex.

Georges HOST

LOGEMENT

La lutte du Comité des mal-logés

LE 10 mai dernier, les habitants du XX^e arrondissement de Paris ont pu assister à un étrange déploiement des forces de police du quartier... C'est justement cette date qu'avaient retenue le Comité des mal-logés (1), des familles et des célibataires sinistrés pour réquisitionner au 32-34, rue de Volga, un immeuble H.L.M. refait à neuf et inoccupé depuis un an...

Parmi les nouveaux locataires, certains sont classés « prioritaires » à l'O.P.H.L.M. de la ville de Paris depuis plus de 10 ans. Plusieurs familles habitaient déjà, dans cette rue au n° 8, un hôtel meublé mis sous « arrêté de péril » et promis à la démolition. Expulsées depuis février, la mairie du XX^e leur avait « gracieusement » proposé durant une semaine des chambres d'hôtel. Mais ces quelques jours de répit passés, la seule proposition concrète de relogement était... toujours l'hôtel, cette fois-ci à la charge des familles (100 F par jour !) avec bien sûr interdiction de faire la cuisine dans les chambres...

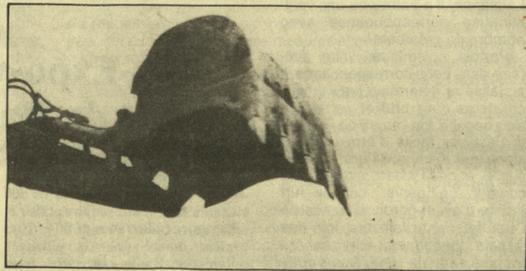
Savoir que, dans la même rue, un immeuble H.L.M. était vide depuis si longtemps lorsqu'on est victime de la politique du logement parisien, cela donne des idées. Entre autres celle de se battre, qui a donc conduit les expulsés tout droit au Comité des mal-logés.

Le Comité des mal-logés

Ce comité, nous vous en avions parlé il y a un an (dans le *Monde libertaire* n° 662) lors de sa création. Il s'est constitué sur les trois arrondissements (XVIII^e, XIX^e et XX^e) où la mairie de Paris aimerait bien un jour finir d'opérer son lifting, et transformer ces quartiers populaires en quartiers bourgeois. Une centaine de familles françaises et immigrées ont donc décidé de prendre leur situation en main en se regroupant et en mettant le doigt sur les responsables de cette situation catastrophique.

Le comité dénonce ainsi la politique mise en œuvre dans le XX^e, tout en rappelant la vocation originelle des H.L.M. :

« Le logement social n'est plus accessible à ceux qui en ont besoin : les travailleurs, les smicards qui représentent un tiers de la population active, les chômeurs, les petits retraités, les "fins de droits", les T.U.C., les S.I.V.P., ceux qui touchent peut-être 2 000 F en guise de minimum social, tous ceux qui n'ont d'autre alternative que de vivre dans des taudis. (...) »



« La Z.A.C. Réunion dans le XX^e, outre le fait qu'aucune concertation réelle n'a été effectuée avec la population pour l'élaboration du projet, implique la démolition des immeubles à loyer modeste et la construction de 350 H.L.M. P.L.A. à 1 000 F la pièce, 300 logements intermédiaires à 5 000 F minimum et 100 logements à loyers libres. »

« L'ami du XX^e, avril 1988, reproduit la déclaration de M. Bariani député maire du XX^e à propos de l'expulsion sur une "mise en péril" de l'immeuble du 5, rue de Volga et du non relogement de ses occupants :

« Le problème est que pour la plupart des intéressés, les ressources sont en-dessous du seuil nécessaire pour accéder à l'A.P.L. (Aide personnalisée au logement, NDLR). Aucun organisme H.L.M. ne peut accepter des occupants qui ne présentent pas des garanties de paiement... Dans le Bulletin économique de l'I.N.S.E.E. n° 206 on peut lire dans un article honteusement intitulé "les H.L.M., une vocation sociale qui s'accroît", que le revenu annuel moyen des ménages résidant en H.L.M. était de 50 500 F en 1978 et de 80 100 F en 1984, soit une hausse de 76% (revenu mensuel de 7 400 F) et pour les ménages s'installant dans les H.L.M. neufs de 49 000 F en 1978 et 93 400 F en 1984 (revenu mensuel 7 800 F). Quels travailleurs ont été augmentés de 90% en cinq ans ? »

Des logements sociaux, pas la misère !

Alors que plus de 50 000 dossiers sont jugés prioritaires par l'O.P.H.L.M. lui-même, le nombre de logements sociaux construits à Paris est passé de 3 000 par an (entre 1948 et 1970) à 2 000 en 1986, 1 500 dossiers étant réglés cette même année par l'office...

Dans le même temps, le nombre de logements inoccupés à Paris est de 200 000, et dans le XX^e de 11 000, dont au moins 400 logements sociaux. Il y avait donc de quoi reloger tous les sinistrés et les expulsés des logements insalubres si spéculation et rénovation n'allaient de paire pour vider la capitale de ses immigrés. Les stratagèmes les plus grossiers sont utilisés par l'administration qui, non contente d'appliquer une politique de discrimination par l'argent, pratique également la discrimination raciale. Si 15% de la population parisienne est immigrée, seule 6% est locataire en H.L.M....

Face à cette politique, il est bien clair que seule la lutte peut payer. Les nouveaux habitants du 32-34, rue de Volga en sont tous convaincus et ne demandent qu'à être régularisés ou relogés dans un autre H.L.M. Chaque famille a envoyé à l'O.P.H.L.M. un demi-mois de loyer (400 F) pour le mois de mai, considérant que les H.L.M. sont construites pour des personnes à faible revenu, et qu'un loyer de 800 F pour un F3 constitue une somme maximale.

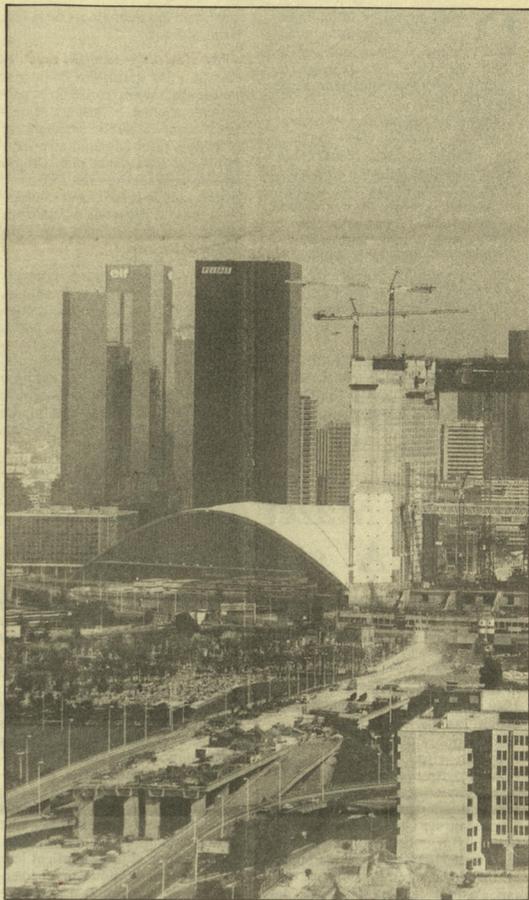
Enfin, l'assignation en référé des 8 familles par l'O.P.H.L.M., le 20 mai, s'est terminée par une

demande de report (2) accordée, qui va leur permettre de profiter quelques semaines supplémentaires de leur nouveau logement. Et de populariser leur action, car seul un soutien important peut faire reculer l'administration et les pouvoirs publics.

C. B.

(1) Pour tout contact, le Comité des mal-logés tient une permanence au 67, rue des Vignoles, 75020 Paris tous les dimanches à partir de 11 heures.

(2) Le prochain jugement aura lieu le vendredi 3 juin à 16 heures au Tribunal de grande instance de Paris, venez nombreux.



PIERRE ARPAILLANGE

« Un Florentin de conviction »

« Pierre Arpaillage : un Florentin de conviction », titrait le *Monde*, dythirambique, lors de sa nomination au ministère de la justice. Et de citer son curriculum vitae. Or, si le parcours de Pierre Arpaillage lui vaut, rue des Italiens, des cirages de pompes du style : « Il a du prince florentin l'habileté et la courtoisie raffinée, l'intelligence subtile et la langue sibylline dont les arabesques déroutent parfois ses interlocuteurs », nous ne pouvons le considérer que comme le symbole du magistrat bouffant à tous les râteliers, y compris les plus nauséabonds : directeur des affaires criminelles de Pompidou (à la belle époque 1969-1974), conseiller technique de Jean Foyer (le garde des Sceaux qui fit régner dans les prisons une répression suffisamment féroce pour entraîner à la révolte des centrales... et le meurtrier d'une vingtaine de prisonniers), puis directeur de campagne de Marie-France Garaud en 1981. On se souvient du tandem Garaud-Juillet, conseillers ultra-réactionnaires de l'époque « facho-Chirac ».

Bref, Pierre Arpaillage s'est montré le collaborateur actif de la bourgeoisie la plus réactionnaire, durant la période correspondant à l'écrasement de la gauche révolutionnaire en France. Cela ne l'a pas empêché de recevoir les insignes de commandeur de la légion d'honneur des mains de François Mitterrand, qui l'a successivement nommé procureur général de Paris, puis procureur général de la Cour de cassation, puis garde des Sceaux. C'est ce que l'on appelle, en langage soft, une « ouverture centriste ».

Or, le prince florentin va se trouver confronté à une situation explosive : les prisonniers politiques (Action directe et sa mouvance ; les Basques ; les Corses ; les Canaques ; les Antillais) ont jamais été aussi nombreux dans les prisons françaises depuis la guerre d'Algérie. Les luttes contre l'isolement carcéral (ex-Q.H.S.), qui frappent tant les prisonniers politiques que les « droits communs » rebelles, s'intensifient. La succession de mutineries (Fresnes et Fleury en juillet 1987, Saint-Maur en décembre, Besançon et Ensisheim depuis le début de l'année) n'est sans doute qu'un début.

La passation de pouvoir entre Albin Chalandon et Pierre Arpaillage s'est faite en termes courtois, Chalandon souhaitant, comme il se doit, bonne chance à son successeur.

Pour notre part, nous souhaitons au prince florentin des échecs cinglants, des désaveux de la population carcérale et extérieure, des reculs et des déroutés... Merde aux princes florentins !

Pascale CHOISY